

Enfance & Familles d'Adoption

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



PREMIÈRE PARTIE : LE RAPPORT DE LA FÉDÉRATION

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	p. 4
LES GRANDS AXES D'ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION	p. 5
LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION	p. 6
L'ORGANISATION DES ÉQUIPES FÉDÉRALES	p. 8
1 ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE	
> L'assemblée générale	p. 10
> Le conseil d'administration et le bureau	p. 10
> L'équipe de salariées	p. 10
> Les commissions de travail	p. 10
2 REPRÉSENTER ET INTERVENIR	
> Le Conseil supérieur de l'adoption	p. 18
> Le Conseil national de la protection de l'enfance	p. 18
> Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	p. 18
> Les rendez-vous institutionnels	p. 18
> Les relations avec les acteurs de l'adoption	p. 19
> EFA : une association familiale	p. 20
3 SOUTENIR	
> La ligne nationale d'écoute	p. 22
> Enfants en recherche de famille	p. 23
4 OBSERVER, ÉTUDIER ET RECHERCHER	
> La mission en Côte d'Ivoire	p. 26
> L'étude sur le devenir des adoptés (15-30 ans) : suites	p. 26
5 INFORMER ET COMMUNIQUER	
> Les colloques et les congrès	p. 28
> La revue <i>Accueil</i>	p. 29
> Les publications	p. 30
> Communiquer sur le Net	p. 31
> Les relations presse	p. 32
6 FORMER	
> Les formations professionnelles	p. 34
> Les formations à destination des postulants et des familles	p. 34
7 ANIMER LE RÉSEAU	
> La communication interne	p. 36
> Les journées d'étude et de rencontre	p. 37
> Les formations internes	p. 38
> Les interventions dans les associations	p. 38
8 PRÉPARER L'AVENIR	
> En guise de conclusion	p. 40
ANNEXES	
> Interventions et réunions institutionnelles	p. 42
> Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales	p. 45
> Interventions dans les médias	p. 46

DEUXIÈME PARTIE : LES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

1	LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES	p. 48
2	REPRÉSENTER ET INTERVENIR	
	> Associations familiales	p. 49
	> Relations institutionnelles et partenariales	p. 49
	> Conseil de famille des pupilles de l'État et commission d'agrément	p. 50
3	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER	
	> Accompagnement des postulants	p. 51
	> Conférences-débats	p. 53
	> Groupes d'échanges et groupes de parole	p. 54
	> Ateliers	p. 54
	> Activités dédiées aux enfants	p. 55
	> Rencontres familiales et activités récréatives	p. 56
	> Quelques autres activités...	p. 57
4	INFORMER ET COMMUNIQUER	
	> Journaux et lettres informatiques	p. 58
	> Sites Internet	p. 59

© Enfance & Familles d'Adoption, 2017

Enfance & Familles d'Adoption
221 rue La Fayette
75010 Paris
Tel : 01 40 05 57 70
secretariat.federation@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org



Le mot de la présidente

Trois événements majeurs ont marqué l'année 2016 pour Enfance & Familles d'adoption.

Tout d'abord et sans surprise, la publication de la loi sur la protection de l'enfance du 14 mars 2016 dans laquelle l'adoption est la grande oubliée. Cette loi crée le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), où EFA siège en tant qu'association, le dote d'une commission adoption, mais enterre dans les faits, à défaut de le faire en droit, le Conseil supérieur de l'adoption (CSA). Dans le discours inaugural de ce conseil, la ministre des familles insistait sur son souhait de sortir la protection de l'enfance des angles morts des politiques institutionnelles. Elle regrettait néanmoins de n'avoir pas pu porter de grande loi sur l'adoption mais espérait que la commission adoption au sein du CNPE « permette [...] d'entamer la réflexion sur la grande réforme de l'adoption que chacun appelle de ses vœux ».

En 2017, après les élections, il faudra rencontrer les nouveaux locataires des ministères, les convaincre de la nécessité, de plus en plus pressante, d'une réforme de l'adoption dans son ensemble. De nouveaux rapports seront commandés d'où émergeront, telles des poupées russes, des groupes de travail, des missions et peut-être des propositions de loi. Espérons que la commission adoption du CNPE aura plus de poids que feu le CSA et que cette réforme verra enfin le jour. Les enfants pupilles de l'État restent souvent les grands oubliés des mesures de protection de l'enfance. Préparer, informer, sensibiliser les parents aux besoins des enfants en attente en France, former les professionnels à l'accompagnement de tels projets et les soutenir permettrait peut-être que ces enfants aient un avenir.

Autre fait marquant : l'échec du projet de fusion entre l'Agence française de l'adoption (AFA) et le groupement d'intérêt public Enfance en danger (GIPED). C'est au cours de l'été que nous avons appris avec stupéfaction que cette fusion devait intervenir avant la fin de l'année sans que les conséquences sur l'adoption aient été anticipées : la fin du groupement d'intérêt public (AFA) entraînant *de facto* la perte de toutes ses accréditations dans les pays d'origine...

EFA s'est alors rapproché du Mouvement pour l'adoption sans frontières (MASF) et de l'association des parents adoptant en Russie (APAER) pour adresser une lettre ouverte au président de la République. Dans le même temps, tout le réseau EFA se mobilisait pour alerter les présidents de conseils départementaux et les parlementaires sur les conséquences de ce projet. Une formidable machine s'est mise en marche et, le 12 octobre, la ministre des familles annonçait que le projet était reporté - sans être abandonné -, faute d'avoir trouvé un vecteur législatif. Il convient néanmoins de rester vigilant afin que les enfants qui attendent leur famille ne soient pas oubliés et que l'on permette à l'AFA de continuer à travailler le plus sereinement possible en se recentrant sur son cœur de métier, l'adoption.

2016 a aussi permis le déblocage partiel de la situation des enfants apparentés en République démocratique du Congo (RDC). Après des années de moratoire, les enfants ont enfin pu quitter le territoire de la RDC. Mais 51 enfants n'ont malheureusement pas obtenu le visa délivré par la Mission de l'adoption internationale et n'ont toujours pas rejoint leurs parents, victimes d'un système où l'on autorise l'adoption dans des pays qui n'ont pas les moyens d'organiser l'adoption internationale de centaines d'enfants et où les OAA ne voient jamais leur habilitation réévaluée. Là encore, on se heurte à un dispositif obsolète qui ne correspond plus aux réalités de l'adoption.

Accompagnement des familles, préparation et sensibilisation des postulants, scolarité, consultation adoption, formation des professionnels, contrôle des OAA : des mots primordiaux mais qui nécessitent des actes, une loi, des pratiques indispensables si l'on veut que dans dix ans il existe encore une mesure de protection de l'enfance appelée « adoption ».

Nathalie Parent

Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption

Membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles

Membre du Conseil national de la protection de l'enfance

EFA remercie

- tous les contributeurs de ce rapport : membres des associations départementales, de l'équipe fédérale et personnel salarié ;
- tous les bénévoles du mouvement qui, aussi bien dans les associations départementales qu'à la fédération, consacrent du temps pour informer, expliquer, accompagner, représenter les familles ;
- tous les partenaires qui soutiennent financièrement ou accompagnent le mouvement ;
- enfin tous les adhérents sans lesquels rien ne serait possible.

Les grands axes d'Enfance & Familles d'Adoption

63 ans d'existence

Association Loi 1901

Reconnue d'utilité publique

**88 associations départementales en métropole et outre-mer
couvrant 93 départements**

1000 bénévoles

En plus de soixante ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.

Environ 200 000 enfants, adoptés ici et ailleurs, ont vu leurs parents rejoindre la fédération, qui regroupe des parents adoptifs et leurs enfants, des adoptés majeurs et des postulants à l'adoption.

EFA est un mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et de tout organisme quel qu'il soit.

Association loi 1901, la fédération EFA est reconnue d'utilité publique depuis 1984.

EFA s'emploie à :

- faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ;
- défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ;
- aider les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique...
- informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption.

EFA, notamment par son service Enfants en recherche de famille, cherche, avec les partenaires sociaux, des solutions pour les enfants privés de famille, en particulier pour les enfants dits « à besoins spécifiques ».

EFA relaie la parole de près de 15 000 adultes, faisant partie des 7 000 familles adoptives adhérentes, auprès des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, du corps médical, de la justice, mais aussi de la presse et du grand public, notamment pour défendre l'adoption plénière, sa philosophie et son éthique de l'adoption. À ce titre, EFA participe à différentes instances départementales telles que le Conseil de famille des pupilles de l'État et, au niveau national, au Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) et au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.

EFA agit pour faire avancer la réflexion en matière d'adoption, par exemple :

- la sécurité du placement en vue de l'adoption, de façon que l'enfant puisse se (re)construire en toute sérénité ;
- le droit pour tout enfant de grandir dans une famille pour tenir compte du besoin de l'enfant à être soutenu par des parents pour s'épanouir, l'obligation de rechercher, dans les meilleurs délais possibles, des solutions pérennes et adaptées pour tous les enfants délaissés et placés ;
- l'éthique qui doit aller de pair, à tout instant, avec les procédures, que ce soit dans la mise en relation, l'apparement ou l'accompagnement.

Représentations

- **Au niveau national : Conseil national de la protection de l'enfance, Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.**
- **Au niveau départemental : Conseil de famille des pupilles de l'État, commission d'agrément.**

LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

Janvier

- Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, présente l'étude EFA sur le devenir des adoptés lors du congrès international sur la recherche en adoption (ICAR 5) à Auckland (Nouvelle-Zélande).
- EFA publie un communiqué relatif à la déchéance de nationalité.

Février

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, participe à une mission en Côte d'Ivoire avec la Mission pour l'adoption internationale, l'AFA et l'OAA Lumière des enfants.



Mars

- Directeur de recherche à l'université de Stockholm, Anders Hjern, présente à plusieurs institutions, en présence d'EFA, les deux études qu'il a menées en Suède sur le devenir des personnes ayant eu une enfance dans leur famille comparé à celui des personnes adoptées ou placées.
- Sandrine Dekens, coordinatrice d'ERF, et Jacques Vaugelade interviennent à la première journée du réseau des COCA du CHRU de Montpellier.

Avril

- Six interventions de membres de l'équipe fédérale en associations départementales : vivre sous le regard social ; famille élargie ; Facebook et les origines ; Mieux comprendre son enfant ; état des lieux de l'adoption...

Mai

- Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, intervient au séminaire sur l'adoption internationale organisé par Bernard Golse et Marie Rose Moro.
- EFA présente à la CNAF le bilan intermédiaire de ses actions de soutien à la parentalité dans le cadre de sa convention pluriannuelle 2014-2017.
- EFA réunit les responsables des associations départementales pour deux journées d'échanges, de réflexion et pour son assemblée générale. 85 % des associations sont présentes ou représentées.

Juin

- EFA organise
- deux formations professionnelles sur les enfants pupilles de l'État à destination des Conseils de famille et d'un service juridique départemental ;
 - une formation à destination des postulants des OAA membres de la FFOAA « S'adopter mutuellement ».

LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

Août

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Léonor Sauvage, **conseillère chargée de la protection de l'enfance**, et Marie Derain, en **mission d'appui pour les droits de l'enfant, au ministère des familles**, pour aborder la question de la création du Conseil national de la protection de l'enfance et les conséquences de la fusion AFA/GIPED.
- Rencontre entre **EFA, le MASF et l'APAER** pour organiser des actions de communication conjointes, relatives à la fusion AFA/GIPED.

Septembre

- Suite à une rencontre avec la DGCS, EFA obtient l'augmentation de la subvention attribuée à son service **Enfants en recherche de famille**, qui devient pluriannuelle.



- EFA, le MASF et l'APAER adressent une **lettre ouverte au président de la République**, s'inquiétant des conséquences de la fusion AFA/GIPED.

Novembre

Odile Baubin, vice-présidente d'EFA, rencontre **Jean-Vincent Placé**, secrétaire d'État chargé de la réforme de l'État, pour l'alerter des conséquences de la fusion AFA/GIPED.

Octobre

- Suite à la forte mobilisation des associations - le MASF, l'APAER et tout le mouvement EFA -, le gouvernement décide de **reporter le projet de fusion AFA/GIPED**.
- Parution dans la revue **Réalités familiales**, consacrée aux familles connectées, d'un article de Janice Peyré « Adoption, origines et réseaux sociaux ».



Décembre

- Anne Marie, Dussol, administratrice, anime un atelier « **Familles adoptives et adolescents adoptés** » lors du congrès de la Société française pour la santé des adolescents « Des familles et des ados » organisé par l'Adosphère de Dijon.
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Madame Soudoplatoff, **préfiguratrice du rapprochement AFA/GIPED** : une première prise de contact pour envisager l'évolution de ce projet.
- Installation du **Conseil national de protection de l'enfance**, où siège EFA, par la ministre des familles, Laurence Rossignol.

Organisation des équipes fédérales 2016-2017

BUREAU

Nathalie Parent, présidente
Odile Baubin, vice-présidente
Anne-Marie Quantinet, trésorière
Éric Losego, secrétaire général
Hélène Kahn, secrétaire générale adjointe

PERSONNEL SALARIÉ

Marie-José Chaury, directrice
Mary Aug-Son, secrétaire administrative
Béatrice Zanetti, secrétaire comptable
Frédérique Le Floch, secrétaire de rédaction de la revue *Accueil*
Sandrine Dekens, coordinatrice du service
Enfants en recherche de famille

Élus : décisions en CA
Membres associés : participation CA élargi
Support technique du personnel salarié de la fédération

LES ÉQUIPES THÉMATIQUES

- Réflexion sur les grands sujets relatifs à l'adoption
- Suivi et participation à l'action des institutions et acteurs du monde de l'adoption

ADOPTION NATIONALE

ERF enfance délaissée
Karine Nivelais, référente
Odile Baubin
Geneviève Miral

Conseil de famille, commission d'agrément
Anne-Marie Quantinet
Danielle Housset

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- accueil et accompagnement des postulants
- accompagnement des familles
- ligne d'écoute nationale
- formation, intervention dans les AD

Françoise Toletti, référente
Claire Lecuir, Anne-Marie Dussol
Audyli de Courcelles

Anne Royal, Marie-Hélène Theurkauff
plus des personnes ressources

SANTÉ

- dossier COCA
 - livret santé
 - interventions en AD
- Odile Baubin, référente**
plus des personnes ressources

SCOLARITÉ

- enquête « adolescence, adoption, orientation »
- interventions AD thématiques
- livret scolarité

Marie-Hélène Delorme, référente
Hélène Kahn
plus des personnes ressources

REVUE ACCUEIL

Virginie Mainguy, référente
Nathalie Parent, Odile Baubin
Geneviève Miral, rédactrice en chef
Janice Peyré
plus des personnes ressources

ADOPTION INTERNATIONALE

- suivi et décryptage de l'actualité
- relations avec opérateurs et institutions
- fiches pays
- interventions en AD

Nathalie Parent, référente
Françoise Toletti
Marie-Hélène Theurkauff,
Janice Peyré, Geneviève Miral, Danielle Housset

ORIGINES

- CNAOP
- état des lieux, création d'outils
- interventions en AD

Éric Losego, référent
Mathilde Chédru, coordinatrice
Nathalie Parent (représentante CNAOP)
Janice Peyré
plus des personnes ressources

FINANCES

Suivi comptable et budgétaire, dons, mécénat, sponsoring
Anne-Marie Quantinet, référente
Hélène Kahn, Nathalie Parent, Gisèle Pajot

VIE DU MOUVEMENT

- relations AD / fédé (interventions AD, liens entre les AD, réponses questions et besoins)
- communication interne : site privé, LIREFA

Éric Losego, Helene Kahn

COMMUNICATION EXTERNE

Relations presse
Nathalie Parent

Éditions, publications
Geneviève Miral

Site public

Janice Peyré, Geneviève Miral,
François Vasilin
plus une personne ressource

Listes de discussion/forum public

Personnes ressources
Facebook
Claire Lecuir

PÔLE JURIDIQUE

Statut, règlement intérieur, charte
Gisèle Pajot
plus une personne ressource

Actualité législative et réglementaire, questions des AD

Danielle Housset, Pascale Salvage,
Jean-François Goujon-Fischer,
Jean-Yves Barbillon, Katia Balster

FORMATIONS

Internes et externes
Définition, mise en oeuvre et suivi du programme
Odile Baubin, référente
Karine Nivelais, Claire Lecuir,
Anne-Marie Dussol, Hélène Kahn

ÉQUIPES PONCTUELLES

Colloque 2017
Anne-Marie Dussol, référente
Élus, membres associés,
personnes ressources

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Éric Losego, Hélène Kahn

1

ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE

La fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) rassemble, en France métropolitaine et en outre-mer, 88 associations départementales couvrant 93 départements. 7 000 familles adhèrent au mouvement, soit près de 15 000 adultes et 7 000 enfants, postulants à l'adoption, adoptants ou adoptés. En plus de 60 ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.



> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale regroupe l'ensemble des associations départementales et membres d'honneur. Les associations départementales sont représentées par un administrateur mandaté par leur conseil d'administration.

L'assemblée générale statutaire d'EFA s'est tenue le 22 mai à Paris, dans ses locaux. 75 associations départementales étaient présentes ou représentées, soit plus de 85 % de ses membres.

> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le conseil d'administration d'EFA est composé de 12 administrateurs, tous bénévoles et élus. Ils ont, pour la plupart, occupé des fonctions en association départementale. Certains assument encore des responsabilités dans les associations. Cette composition du conseil d'administration est valable jusqu'à l'assemblée générale du 21 mai 2017.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni six fois : 15 janvier, 1^{er} avril, 22 mai, 1^{er}, 2 et 3 juillet, 30 septembre, 2 décembre afin d'assurer l'administration générale de l'association. Les membres du bureau ont été élus par le conseil d'administration constitutif du 22 mai.

Le conseil d'administration est assisté de 14 membres associés. Ces membres associés ont souvent eu, ou occupent encore, des fonctions en association départementale. Une grande continuité dans la culture et la transmission des valeurs d'EFA est assurée notamment par la présence de trois anciennes présidentes. Les membres associés travaillent étroitement avec le conseil d'administration sur les différents aspects thématiques ou organisationnels (adoption internationale, adoption nationale et enfance délaissée, accompagnement des familles, santé, scolarité, aspects juridiques et administratifs, formation, revue *Accueil*, etc.).

Un conseil d'administration élargi réunit les administrateurs et membres associés, ainsi que des personnes invitées ponctuellement. Les invitations aux personnes externes ont pour but de favoriser et renforcer les échanges entre les associations départementales et la fédération, et, éventuellement, de susciter des vocations à rejoindre l'équipe fédérale. Le conseil d'administration élargi s'est réuni quatre fois : les 16 janvier, 2 avril, 1^{er} octobre et 3 décembre.

> L'ÉQUIPE DE SALARIÉES

L'équipe de salariées est constituée de cinq personnes (4,5 équivalents Temps plein) qui assurent le fonctionnement de la fédération : la direction, le secrétariat, le suivi administratif, la gestion des formations, la comptabilité, le secrétariat de rédaction de la revue *Accueil*, et la coordination du service ERF. L'équipe, en place depuis plusieurs années, a accueilli une nouvelle secrétaire en 2016.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'association, sept commissions de travail thématiques (accompagnement à la parentalité, adoption nationale, origines, adoption internationale, santé, scolarité, revue *Accueil*) et six commissions transversales (vie du mouvement, finances, pôle juridique, formations, colloque 2017, communication externe) sont opérationnelles. Chacune d'entre elles comprend un ou plusieurs administrateurs, des membres associés et des personnes ressources. 42 personnes ressources apportent leur collaboration à EFA ; elles ont été choisies en raison de leur expertise dans le domaine considéré et de leur volonté de participer aux travaux de la fédération ; elles peuvent être issues des associations départementales ou bien ne pas faire partie d'EFA.

Le travail des bénévoles (élus et membres associés) est estimé à plus de six emplois à plein-temps.

12 membres élus

14 membres associés dont 3 anciennes présidentes de la fédération

5 salariées

7 commissions thématiques et 6 commissions transversales

6 conseils d'administration

Un travail des bénévoles équivalant à plus de six emplois à plein temps.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Accompagner les familles avant et après l'adoption est une mission qui sous-tend de façon transversale l'action d'EFA, tant au niveau institutionnel que dans le travail de proximité des équipes départementales. Familles et postulants trouvent auprès des associations départementales l'écoute de pairs, à travers, par exemple, des groupes d'échanges ou de parole, des réunions à thème, rencontres où elles peuvent témoigner et exprimer leurs réussites, leurs craintes, leurs soucis ou leurs difficultés.

L'équipe « accompagnement à la parentalité, postulants et familles » est chargée de soutenir l'organisation de l'accompagnement dans les départements et de faire connaître à l'extérieur l'action d'EFA dans ce domaine. L'équipe compte 12 personnes, dont trois administratrices élues au conseil d'administration de la fédération. Ses membres se sont réunis six fois dans l'année. Parmi ces rencontres, un séminaire de réflexion et de transmission, organisé pour la première fois, a permis aux 12 personnes de définir leur rôle au sein de l'équipe, d'envisager les actions transversales avec les autres équipes fédérales et de préparer la suite des journées Parentalité (formation de formateurs). L'équipe est dans une dynamique permanente d'amélioration de ses connaissances et compétences : formation personnelle pour certains membres (diplôme universitaire « enfant adopté » ; formations à l'écoute et les lois de la relation, à l'animation d'ateliers), présence à des colloques professionnels pour d'autres (Enfance & Psy sur l'attachement, MAI sur l'éthique dans l'adoption, Société française pour la santé des adolescents à Dijon sur le thème « familles et ados »). Le rôle de l'équipe est multiple.

Assurer un soutien aux associations départementales dans leurs actions d'accompagnement :

- 5 formations d'administrateurs à l'écoute et à l'accompagnement des familles et des postulants (voir p. 38) ;
- constitution et animation d'un réseau des référents accompagnement dans les départements (voir p. 38) ;
- écoute des accompagnants en difficulté (ligne nationale d'écoute téléphonique - voir p. 22) ;
- 4 conférences dans les départements ;
- animation de 3 ateliers parentalité : l'année 2016 a été une année de transition du fait du retrait d'un membre de l'équipe, à l'initiative de ces ateliers. Une formation de formateurs a été organisée, dans l'optique d'une prise de relais. Trois ateliers ont malgré tout été réalisés par des membres de l'équipe, toujours en binôme, afin de favoriser la formation-action (voir p. 34) ;
- enfin, suite à un atelier de parents d'adolescents réalisé en 2015 dans un département, un membre de l'équipe a animé un groupe de parole lancé par l'association départementale concernée, soutenant ainsi le démarrage de l'action et permettant aux animateurs locaux de se former en situation pour ensuite prendre le relais.

Favoriser une mutualisation des actions mises en place par les associations départementales :

- une trame de fiche action est proposée aux associations départementales qui souhaitent partager leurs expériences en matière d'accompagnement. Elles sont centralisées par une personne de l'équipe puis mises en ligne sur le site privé après relecture et compléments. Deux nouvelles fiches ont ainsi été publiées. Au total, ce sont désormais 22 initiatives qui sont partagées sur le site privé ;
- organisation d'une journée nationale de rencontre des référents accompagnement (voir p. 38).

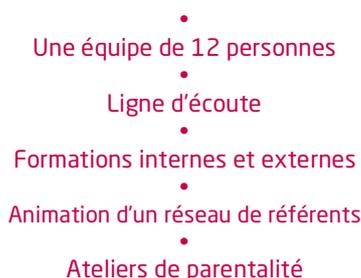
Apporter le regard « accompagnement » dans les actions conduites par la fédération :

- rédaction de deux articles pour la revue *Accueil* et recherche d'auteurs ;
- co-animation de formations internes et professionnelles (week-end de réflexion pré-adoption, « accompagner les postulants dans l'attente par des ateliers collectifs »).

Rendre visible le savoir-faire d'EFA en matière d'accompagnement auprès des partenaires associatifs ou institutionnels et de la presse :

- organisation et co-animation de quatre journées de formation pour la FFOAA, tant auprès des administrateurs que des postulants dans l'attente (voir p. 34) ;
- conférence à l'occasion de l'assemblée générale des Amis des enfants du monde ;
- coopération avec l'École pratique des hautes études en psychopathologie (EPHEP) pour la formation d'un centre de recherche sur l'adoption et la filiation.

Assurer le fonctionnement de la ligne nationale d'écoute (voir p. 22)



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION ADOPTION NATIONALE

Les actions et réflexions de l'équipe Adoption nationale, qui n'a pas pu se réunir au cours de l'année, ont continué autour de deux axes principaux : le suivi des enfants pupilles de l'État et l'action du service Enfants en recherche de famille (ERF) en faveur des enfants pupilles dits « à besoins spécifiques ».

• Deux axes prioritaires
• 12 interventions en direction des adhérents et des professionnels
• Des formations ciblées

Le suivi des pupilles

- Conseil de famille (CF) : formation (voir p. 34) et information des représentants en Conseil de famille (voir p. 37). Deux membres d'EFA 44 ont rejoint les formatrices. Leur animation a été fortement appréciée lors de la dernière session de l'année ;
- veille sur la situation des pupilles et veille juridique ;
- interventions institutionnelles ;
- rédaction d'articles pour la revue *Accueil*...

Le service ERF

La coordination nationale du service est animée par une psychologue coordinatrice, une pédiatre référente et deux bénévoles. L'équipe a assuré un nombre élevé d'interventions, douze sur l'année. Six ont été réalisées en direction des adhérents, dans les associations départementales. Cinq interventions ont été assurées en direction des professionnels. À noter qu'une de ces interventions a concerné des professionnels eux-mêmes parents par adoption et une autre s'est adressée à un public mixte professionnels/postulants/parents/adoptés. Enfin une intervention s'est adressée à un public d'anciens pupilles de l'État.

L'activité du service ERF est détaillée dans la rubrique « Enfants en recherche de famille » (p. 23- 24).

LA COMMISSION ORIGINES

Le groupe « origines » est composé de membres de la fédération et de membres des associations départementales. Il compte des parents adoptifs, des personnes adoptées, ou conjoints de personnes adoptées. L'équipe s'est fixé **différents objectifs** :

- apporter des éléments de réponse aux interrogations des parents et futurs parents adoptifs ;
- apporter des éléments de réponse aux interrogations et attentes des adoptés ;
- mieux faire comprendre et connaître les différents enjeux liés aux questions sur les origines ;
- mieux connaître et faire connaître les dispositifs de soutien dans le cadre de recherches en France et à l'étranger.

Les membres du groupe échangent sur une liste dédiée, font régulièrement le point par téléconférence, et se rencontrent au moins une fois par an. Cela permet de **coordonner les actions, d'élaborer des outils communs** (présentations PowerPoint, adaptées selon les besoins des interventions et actualisées). Cela favorise aussi un esprit de travail en équipe sur des questions éminemment sensibles susceptibles d'interpeller les uns ou les autres au niveau personnel, et permet aux membres du groupe de se relayer. Le groupe fait aussi appel à l'équipe Accompagnement à la parentalité.

Parmi les actions menées :

- six interventions dans des associations départementales menées par un ou deux intervenants ;
- réponses aux demandes liées aux origines (émanant d'adoptés, de parents adoptifs ou de membres d'une famille de naissance), reçues depuis l'étranger, la métropole ou les territoires d'outre-mer. Ces demandes arrivent par le compte Facebook, par le secrétariat, par des associations départementales.
- articles dans la revue *Accueil*.

Le groupe a entrepris la traduction et l'adaptation d'un **livret sur les origines et les réseaux sociaux** publié par BAAF/Coram, un organisme britannique à but non lucratif. EFA a acquis les droits pour la version française, qui sera publiée en 2017. Le soutien financier de la Mission de l'adoption internationale (MAI) permettra une diffusion gratuite auprès des jeunes adoptés.

Le rapport de la mission menée à Londres fin 2015, pour mieux comprendre l'organisation et l'accompagnement de l'accès aux origines, a été remis à la MAI, qui avait apporté son soutien financier. Cette rencontre a permis de présenter des pistes de travail :

- **reconstituer l'historique des anciennes œuvres d'adoption et des organismes ayant cessé leur activité**, et réfléchir à un espace en libre accès sur le Web permettant d'accéder à ces informations. Cela concerne l'adoption nationale et l'adoption internationale. Ce travail semble urgent, car les mémoires s'effacent...
- **recenser les règles et usages dans les différents pays**, avec l'aide du SSI et du bureau de La Haye.

Suite à cette rencontre, la MAI a commencé un travail de recensement d'anciens OAA qui reste incomplet.

La question des origines intéresse les familles et les candidats à l'adoption, ainsi que, en premier lieu, les jeunes adoptés, adolescents ou adultes (les membres du groupe ont pu noter leur présence lors de leurs interventions). L'étude sur le devenir des adoptés montre que la question peut être un facteur de rapprochement entre parents et enfants, dès lors que les parents ne se sentent pas remis en question par les interrogations légitimes de leurs enfants. On note un **manque d'outils en France** (documents) et un éclatement institutionnel sur ces questions : cela complexifie d'autant plus le parcours de recherche des adoptés, d'où la tentation de lancer des recherches via les réseaux sociaux, sans soutien ni accompagnement.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION ADOPTION INTERNATIONALE

•
Veille sur
l'adoption à
l'international

•
Accompa-
gnement des
postulants

•
4 conférences

Dans la mesure de ses moyens, l'équipe Adoption internationale a poursuivi sa veille des politiques d'adoption internationale des pays d'accueil ainsi que celle des pays d'origine et des organismes internationaux. Des échanges ont lieu avec différents interlocuteurs français ou étrangers, institutionnels, privés ou associatifs (voir p. 18-19).

L'équipe Adoption internationale tente d'apporter aux associations départementales des informations actualisées et répond très régulièrement aux sollicitations des familles.

À la demande des associations départementales, elle est intervenue quatre fois dans leurs manifestations.

Enfin, l'équipe est en contact direct avec des postulants à l'adoption. Plusieurs familles l'ont informée des difficultés qu'elles rencontraient dans l'adoption de leurs enfants en RDC. Ces difficultés étaient multiples : relations dégradées avec les OAA qui les accompagnaient, angoisse de ne pas avoir de nouvelles de l'état d'avancement de leur procédure après la levée du moratoire ou du refus de délivrance du visa par la MAI pour certains d'entre eux.

L'équipe dispose d'une liste interne afin de faciliter les échanges (279 messages échangés, en nette baisse par rapport à l'année 2015 qui, elle-même, avait subi une diminution).

LA COMMISSION SCOLARITÉ

•
Une équipe
élargie de
9 personnes

•
Accompa-
gnement des
associations
départementales

•
5 conférences

L'équipe scolarité a connu quelques changements cette année. Faisant suite au départ de sa responsable, une nouvelle administratrice en a accepté la responsabilité. L'équipe s'est également renforcée avec l'arrivée de nouveaux membres. Elle est constituée désormais de neuf personnes dont certaines faisaient déjà précédemment partie de l'équipe, ce qui permet d'assurer une continuité. Elle est riche de la diversité des expériences de ses membres.

Elle s'est réunie une fois fin septembre. Les échanges se développent sur le Yahoo Group scolarité ouvert aux membres de l'équipe ainsi qu'aux administrateurs et adhérents intéressés des associations départementales et aux personnes ressources, professionnels qui accompagnent l'équipe.

La priorité est de développer l'information aux associations départementales afin de les aider à mieux accompagner les familles pendant la scolarité de leurs enfants.

Elle intervient également, à la demande des associations départementales, lors de conférences. Trois membres de l'équipe ont ainsi animé cinq conférences-débats sur la scolarité au cours de l'année.

En juin, la revue *Accueil* a consacré un dossier à la scolarité des enfants adoptés. Le guide EFA à l'intention des enseignants et la synthèse de l'étude sur le devenir des jeunes ayant grandi dans une famille adoptive sont deux outils très utiles pour les familles adoptives.

LA COMMISSION SANTÉ

•
Promotion du
guide Santé

•
4 conférences

À la suite de la parution, en 2015, du guide Santé, l'année a été consacrée à sa promotion et à sa diffusion, tant en interne, auprès des associations départementales, que sur les listes de discussion, ainsi qu'à l'occasion de rencontres partenariales ou professionnelles lorsque le thème de la santé des enfants adoptés pouvait être abordé.

Malgré une large diffusion auprès des partenaires, professionnels comme associatifs, et la réalisation d'un diaporama facilitant la présentation, force est de constater que les tentatives de sensibilisation n'ont, pour l'instant, pas été suivies d'effet. À l'heure où

l'adoption, nationale et internationale, concerne de plus en plus des enfants dits « à besoins spécifiques », ce guide va devenir un outil incontournable dans la relation médecin-parents et on peut compter sur un retour plus positif à moyen terme. Le groupe de travail devra engager une réflexion pour améliorer cette diffusion.

Deux membres de l'équipe ont également assuré quatre conférences dans les associations départementales. Les thèmes abordés recouvrent une large palette, de la santé des enfants adoptés au syndrome de l'alcoolisation fœtale, pour citer deux exemples.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION DE LA REVUE ACCUEIL

- 6 bénévoles
- 1 salariée
- 1 graphiste
- Une réflexion de fond collective
- Un suivi par équipe

Publiée par EFA depuis 1969, la revue trimestrielle *Accueil* demande un suivi important et mobilise toute l'année une équipe qui lui est dédiée. Suite au départ de la rédactrice en chef, en mai, le **comité de rédaction s'est réorganisé et étoffé** : il est désormais composé de six bénévoles, issus de l'équipe fédérale et des associations départementales, et d'une secrétaire de rédaction salariée. Cette équipe est complétée d'un professionnel bénévole qui crée les couvertures d'*Accueil*.

Le comité de rédaction soumet, chaque année, au conseil d'administration plusieurs thématiques, parmi lesquelles ce dernier choisit les quatre qui lui paraissent les plus pertinentes à traiter dans les dossiers des numéros de l'année suivante.

Pour permettre un travail de fond collectif (réflexion générale, recherche d'auteurs, élaboration d'appel à témoignages, recherche d'illustrations...), la nouvelle organisation prévoit d'**alterner la responsabilité de la coordination du dossier** trimestriel et de **s'adjoindre ponctuellement**, en fonction des thématiques, **l'expertise et les compétences de personnes extérieures au comité de rédaction** (professionnels membres d'EFA ou extérieurs au mouvement, par exemple).

Le **comité de rédaction se retrouve 4 ou 5 fois par an** pour poser les bases de la réflexion de chaque numéro, proposer des auteurs éventuels et organiser le suivi. Le reste du temps, les échanges se font via une liste de discussion dédiée, voire par visioconférence.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

LA COMMISSION VIE DU MOUVEMENT

- Au cœur du mouvement
- À l'écoute des associations départementales
- Accueil, suivi et formation des responsables départementaux

La directrice et les secrétaires généraux ont en charge la commission « Vie du mouvement ». Cette commission s'occupe de **nouer** et de **renforcer les liens entre la fédération et les associations départementales**. Elle apporte son soutien en répondant aux questions des nombreuses associations qui la sollicitent, qu'il s'agisse de questions techniques, organisationnelles ou de gouvernance. Elle anime le réseau en proposant aide, conseil et mutualisation. Elle accueille les nouveaux responsables départementaux.

La commission a ainsi créé **deux outils** lui permettant d'assurer un suivi des associations tant dans les ressources humaines (base de données des coordonnées d'environ 1 000 responsables départementaux), que dans les activités (observatoire qui permet de suivre,

pour chaque association, l'évolution des adhésions, la participation aux rencontres nationales, aux formations et aux échanges fédération-associations).

La commission organise chaque année des **événements nationaux** comme la journée des responsables départementaux (JRD) et l'assemblée générale. Elle assure l'actualisation du site privé, la gestion des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations départementales et le fichier des membres de la liste interne Lirefa.

Elle s'occupe également de la **formation des présidents nouvellement élus**, et, en collaboration avec la trésorière, de celle des secrétaires et trésoriers nouvellement élus.

LA COMMISSION FINANCES

- Une équipe de 6 personnes
- Gestion quotidienne
- Analyse des comptes
- Rationalisation des procédures

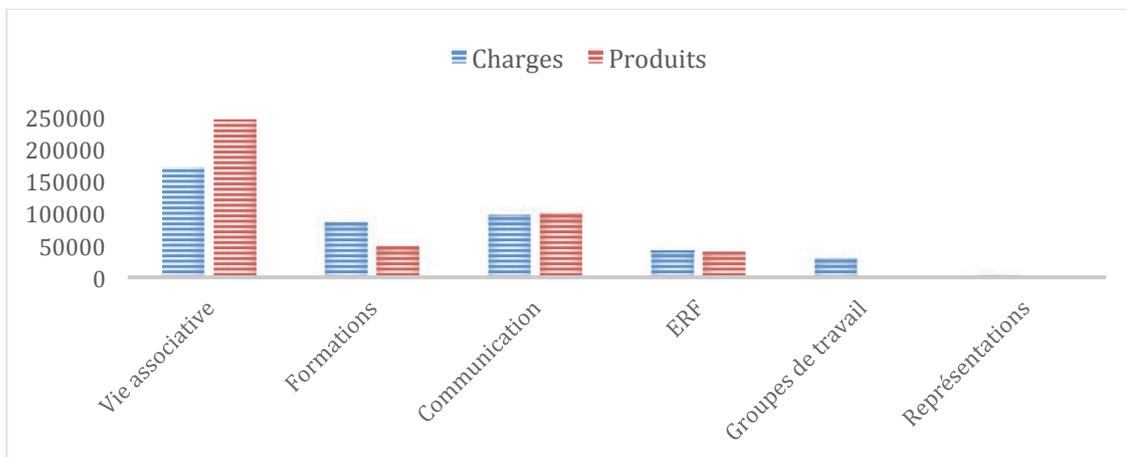
La commission finances est composée de **six membres** (quatre administrateurs et deux salariées) qui échangent essentiellement par mail. Elle travaille sur les aspects financiers, comptables et administratifs relatifs à la gestion courante de l'association. Ses principales actions sont :

- la gestion quotidienne des autorisations, règlements, encaissements, suivi des placements et de la trésorerie ;
- l'analyse des comptes et de maintien de l'équilibre budgétaire. Dans ce cadre, il est effectué un suivi du budget avec l'arrêt d'une situation à fin août ;
- la rationalisation des procédures.

Un travail de réflexion a été engagé afin de mettre en place le **prélèvement automatique des factures** à destination des associations départementales. Cela sera opérationnel en 2017.

En novembre, EFA a adhéré à l'association Passerelles & Compétences qui accompagne exclusivement des associations à but humanitaire, social ou philanthropique en proposant un bénévolat de compétences, mettant gratuitement un savoir-faire de professionnels à leur disposition le temps d'une mission. EFA a sollicité Passerelles & Compétences pour une **mission de développement de ressources financières** sur deux axes : activité d'édition et recherche de nouvelles ressources externes. Les plans de développement seront établis mi-2017 pour une mise en œuvre sur le second semestre 2017.

Pour 2016, pour un bénéfice de 4 996 €, les 431 K€ de charges et les 436 K€ se répartissent comme suit :



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

LA COMMISSION FORMATIONS

- 6 bénévoles
- Orientation des contenus de formation
- Soutien aux associations départementales

La commission, composée de six administrateurs et de la directrice, a pour mission de **définir la politique de formation de la fédération** dans toutes ses composantes : formations à destination des administrateurs et bénévoles du mouvement, formations à destination des professionnels et formations à destination des adhérents (postulants ou familles). Elle s'est réunie une fois et a travaillé par mail tout au long de l'année.

Elle recense les besoins, oriente les contenus des modules de formation (internes et externes) et fixe les orientations de leur programmation, en accord avec les formateurs. Ses propositions sont soumises au CA pour validation. Par ailleurs, elle étudie les demandes de sessions reçues de la part d'institutionnels ou d'OAA.

Elle apporte son soutien aux associations départementales qui élaborent des projets de formation des postulants grâce à une convention de labellisation permettant aux associations de faire valider leur module dans le cadre de l'organisme de formation fédéral et de délivrer des attestations de formation (et non pas de simples attestations de présence).

Le soutien et la valorisation, au niveau national, d'actions de formation et sensibilisation, structurantes et de qualité, conduites dans les départements contribuent ainsi à renforcer la crédibilité et la visibilité du mouvement tout entier en matière d'accompagnement à la parentalité, vocation première d'EFA.

LA COMMISSION PÔLE JURIDIQUE

- Une équipe de 5 personnes
- Le droit de l'adoption sous toutes ses facettes
- Des réponses individuelles
- Des réflexions de fond

L'équipe juridique est une structure informelle ouverte aux membres bénévoles de la fédération (actuellement cinq personnes) que leur parcours professionnel autorise à répondre, individuellement ou collectivement, aux **nombreuses interrogations portant sur le droit de l'adoption sous toutes ses facettes** : aspects administratifs (agrément, statut des pupilles de l'État...), civils (adoption plénière et simple, nom, prénom, état civil, nationalité, adoptions intrafamiliales, phase judiciaire du processus...), internationaux (OAA, reconnaissance des adoptions prononcées à l'étranger, exequatur, conversion des adoptions simples en plénières), sociaux (congés, allocations...). Cette activité est d'autant plus importante que les professionnels (ASE, services préfectoraux des tutelles, avocats, magistrats...) ne sont pas toujours bien armés pour traiter de ces sujets, souvent fort complexes, qui ne relèvent pas de leur pratique quotidienne (certains trouvent parfois les réponses aux questions qu'ils se posent sur le site ou auprès de l'un des membres de l'équipe). Pour autant, cette équipe ne constitue pas un « service juridique » responsable des informations et conseils qu'il propose.

Les nombreuses sollicitations n'entraînent de réponses visibles par tous que lorsqu'elles transitent par Lirefa. Lorsqu'elles émanent des associations départementales ou de particuliers, elles appellent le plus souvent

des réponses individuelles adaptées aux éléments factuels présentés, et imposent que soit respectée la vie privée des demandeurs.

Lorsqu'elles émanent de la fédération, elles ont essentiellement pour but de **contribuer à la construction d'argumentaires** en vue d'auditions ou de discussions dans les instances, tables rondes, groupes de travail... nationaux auxquels EFA est invité et des rendez-vous ministériels ou institutionnels. Il arrive aussi que la fédération prenne l'initiative de **demandes particulières de modification de la réglementation en vigueur ou en gestation** : fusion AFA/GIPED, mise en place du Conseil national de la protection de l'enfance, modification du statut des pupilles de l'État par la loi du 14 mars 2016 et ses décrets d'application, des travaux du CNAOP, des adoptions en République démocratique du Congo... et du recours contre l'arrêté d'admission en qualité de pupille de l'État.

En raison de conflits locaux, les membres de l'équipe compétents en droit administratif ont dû, cette année, se pencher sur **les règles de renouvellement des mandats dans les Conseils de famille des pupilles de l'État** et argumenter, y compris auprès des instances ministérielles, en faveur d'une rigueur juridique jamais développée depuis la loi du 4 juillet 1996.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

L'ÉQUIPE DU COLLOQUE 2017

Lors du séminaire de juillet, le conseil d'administration a décidé d'organiser en 2017 un colloque, à destination des professionnels, sur **les différentes formes de parentalité** (qui serait suivi, en 2018, d'un congrès interne pour approfondissement). La date a été fixée au 20 novembre 2017, journée internationale des droits de l'enfant. Une équipe de 10 personnes a été constituée pour la préparation de ce colloque.

Pendant les quatre derniers mois de l'année, l'équipe a élaboré le schéma de cette journée, les différents temps forts (interventions, témoignages, table ronde), et listé les intervenants pressentis. L'accord de plusieurs intervenants a été obtenu, notamment celui de la défenseure des enfants, Geneviève Avenard, qui introduira la journée. Le titre du colloque a été choisi : « Construire un projet pour l'enfant : vers de nouvelles formes de parentalité ».

LA COMMISSION COMMUNICATION EXTERNE

Consciente de l'importance de l'image donnée par le mouvement et de la nécessité de répondre toujours mieux à ses interlocuteurs, la fédération travaille à l'**amélioration de sa politique de communication** et au **renforcement de ses outils en direction des familles et de ses partenaires** : développement d'une identité graphique cohérente ; actualisation des documents en direction des familles et des institutionnels ; mise à jour quasi quotidienne du site public ; animation d'une page Facebook ; publication d'une newsletter bimestrielle ; articulation systématique entre les différents outils, multiplication des liens entre le site public, la page Facebook et les publications (newsletter, *Accueil*) ; diffusion d'une sélection des programmes TV et radio sur les Yahoogroupes ; choix avisé des interventions dans la presse comme dans les colloques, congrès...

Plusieurs équipes sont en charge de ces différentes missions dont les actions sont détaillées pages 30-32.

Une équipe de 10 personnes
Détermination du contenu, des intervenants et du lieu du colloque



2

REPRÉSENTER ET INTERVENIR

> LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ADOPTION

Le Conseil supérieur de l'adoption (CSA) ne s'est pas réuni depuis novembre 2014.

La loi du 14 mars 2016 a créé le Conseil national de la protection de l'enfance avec, en son sein, une commission Adoption, censée se substituer au CSA. De par sa composition, cette commission ne peut être l'équivalent du CSA mais devrait travailler en liaison avec lui afin que l'adoption soit incluse dans le cadre général de la protection de l'enfance tout en étant dotée d'un organisme dédié, compte tenu de la spécificité des questions qu'elle soulève.

> LE CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Créé par la loi du 14 mars 2016, le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) a été mis en place le 12 décembre par la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Composé de 80 membres, il se répartit en cinq collèges (collège des institutions, collectivités et administrations compétentes, collège de la société civile et des associations, collège des associations de professionnels, collège des organismes de formation, collège des personnalités qualifiées). EFA y siège au titre des associations. Par arrêté du Premier ministre, Nathalie Parent, présidente d'EFA, est nommée titulaire pour un mandat de trois ans et Odile Baubin, vice-présidente, sera nommée, début 2017, en tant que suppléante.

> LE CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES



EFA a participé aux trois séances plénières programmées au cours de l'exercice 2016, les 27 janvier, 22 juin et 23 novembre. Au-delà de l'étude de cas particuliers, le rapport d'activité du CNAOP a été approuvé.

Le groupe de travail dont faisait partie EFA et qui avait commencé à travailler en 2015 sur un protocole pour l'accompagnement des femmes accouchant dans le secret entre les Conseils départementaux et les établissements de santé a finalisé son document. EFA a également fait partie du groupe de travail qui a élaboré un guide de bonnes pratiques pour faciliter l'accès aux origines personnelles des personnes nées dans le secret et définir les modalités de la conservation des

registres et des dossiers concernant les accouchements dans le secret. Validés, ces documents ont fait l'objet de l'instruction du 4 avril 2016 et d'une publication au Bulletin officiel Santé n° 2016/04 du 15 avril 2016. Ils ont été présentés et commentés, en mai, lors de la journée des correspondants du CNAOP.

Enfin, un groupe de travail a été mis en place pour travailler sur la rédaction du questionnaire semestriel concernant les naissances dans le secret en France. Ce groupe s'est réuni le 15 décembre et a pu, en une séance, réécrire le document afin qu'il soit plus compréhensible pour les correspondants CNAOP chargés de le compléter.

> LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Le 15 janvier, EFA a reçu dans ses locaux Sandrine Miclon-Hautbois, cheffe du bureau de la protection de l'enfance, et Camille Martin, cheffe de mission à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) afin de s'entretenir du fonctionnement d'ERF. Ces interlocutrices ont été revues en septembre. La subvention accordée à ERF est désormais triennale et augmentée de près de 20 % par an.

Au cours du mois de mars, plusieurs réunions se sont tenues avec les institutions et Anders Hjern, directeur de recherche au Centre for Health Equity Studies, Université de Stockholm (accompagné pour l'une d'entre elles de Bo Vinnerljung, professeur au Department of Social Work), en présence de plusieurs représentants d'EFA. Anders Hjern a pu présenter les deux études qu'il a menées en Suède qui comparent le devenir des personnes ayant eu une enfance dans leur famille à celui des personnes adoptées ou placées. La

défenseuse des enfants, Geneviève Avenard, et son équipe, Camille Martin, cheffe de mission à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Joëlle Voisin, présidente de l'AFA, Béatrice Biondi, directrice générale de l'AFA et plusieurs rédacteurs ont été sensibilisés à ces questions. À la suite de ces échanges, la DGCS a décidé de lancer une enquête nationale sur le profil des parents des enfants placés à l'ASE.

Fin août, une rencontre avec Léonor Sauvage, conseillère chargée de la protection de l'enfance, et Marie Derain, en mission d'appui pour les droits de l'enfant, au ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes a eu lieu à leur demande pour présenter le CNPE à EFA.

Dans les autres rencontres institutionnelles, à noter le Rassemblement des forces vives de l'engagement ainsi que, sur invitation de l'UNAF, la cérémonie de remise de la médaille de la famille au palais de l'Élysée.

> LES RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ADOPTION

LA MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE

Élaborée à l'initiative de la Mission de l'adoption internationale (MAI) en collaboration avec des services adoption des conseils départementaux, des consultations adoption, des organismes autorisés pour l'adoption et des associations dont EFA, la brochure « Se préparer à la parentalité adoptive ? » a été publiée en janvier.

EFA était régulièrement informé par des adhérents de problèmes rencontrés avec certains OAA concernant le contenu et l'application du projet de mise en relation qu'ils avaient signé. Après discussion, la MAI a décidé

de réunir un groupe de travail pour élaborer un contrat type mis à disposition des OAA et des familles postulantes. Le groupe de travail constitué d'OAA, de l'AFA, d'EFA et de la MAI s'est réuni trois fois entre début février et fin mars. Le fruit de ce travail commun a été mis en ligne sur le site de la MAI et relayé par EFA. La MAI recommande fortement aux OAA d'utiliser ce contrat type mais ne peut l'imposer.

En novembre, EFA a participé au colloque annuel de la MAI sur le thème « Adoption internationale : éthique et pratiques ».

L'AGENCE FRANÇAISE DE L'ADOPTION

Le 23 mai, EFA a été invité à assister au séminaire de l'Agence française de l'adoption. Cela a été l'occasion de rencontrer les autorités bulgares et colombiennes.

Le projet de fusion entre l'Agence française de l'adoption et le groupement d'intérêt public Enfance en danger (AFA-GIPED) a accaparé le mouvement EFA dans son ensemble au cours du 2^e semestre.

Au cours de l'été, EFA a été alerté qu'un projet de fusion entre l'AFA et le GIPED était en cours de préparation, sans qu'apparemment la question des accréditations de l'AFA dans les pays d'origine ait été prise en compte. Au risque, si la fusion se réalisait, d'interrompre, pour une durée indéterminée, des procédures d'adoption dans un certain nombre de pays.

Suite à la confirmation de ce risque, fin août, par le ministère des familles et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), trois associations - EFA, le MASF et l'APAER - ont pris la décision de cosigner une lettre ouverte au président de la République afin d'alerter les acteurs politiques, les services adoption et la presse des conséquences possibles pour les dossiers suivis par l'AFA. Cette lettre a été transmise par la fédération à l'ensemble du monde politique et à la presse. Au niveau départemental, un nombre important d'associations ont relayé cette lettre, interpellé les pouvoirs publics et rencontré les représentants institutionnels locaux.

De nombreuses questions écrites ont été déposées par les parlementaires. Au niveau fédéral, EFA a rencontré le ministre Jean-Vincent Placé, et les députés Éric Straumann, Yves Nicolin et Yves Censi. Des témoignages de familles ont été recueillis et ont permis d'alimenter le site national EFA.

Fin septembre, EFA a rencontré Joëlle Voisin, présidente de l'AFA et Béatrice Biondi, directrice générale. Cette rencontre a confirmé les risques de la fusion de l'AFA et du GIPED concernant les accréditations.

Le 7 octobre, EFA a participé à une réunion organisée par la ministre des familles avec la préfiguratrice du GIP « Protection de l'enfance » (chargée de sa mise en œuvre), la directrice de l'AFA, l'ambassadrice de la MAI, la DGCS, le MASF et l'APAER. Le projet de fusion - avant le 31 décembre - a été confirmé. Dans le même temps, la presse s'est emparée du sujet, multipliant les articles et les interviews. Le 11 octobre, à l'occasion d'une question orale, la ministre des familles a annoncé qu'aucun vecteur législatif n'étant possible, le projet de fusion était repoussé, décision confirmée fin novembre lors d'une réunion au cabinet de la ministre. Le projet se poursuit sous la forme d'un rapprochement entre les deux GIP mais ne pourra aboutir avant la prochaine législature. Les associations seront associées aux discussions. L'équipe constituée par EFA reste en place et maintient sa veille.

LES AUTRES ACTEURS DE L'ADOPTION

Tout au long de l'année, EFA est intervenu lors de différentes manifestations extérieures, à la demande de leurs organisateurs, et a ainsi pu faire connaître sa vision de l'adoption (voir annexe Interventions et réunions institutionnelles p. 42-44).

En mars, EFA a rencontré dans ses locaux Anna Cristina Cardoso de Mello, psychologue au tribunal de São Paulo (Brésil). Deux points principaux ont été abordés : la manière dont un enfant devient adoptable au Brésil et la recherche des origines des adultes ayant été adoptés en France. EFA a mis cette psychologue en relation avec l'association La Voix des adoptés et ils ont pu, avec des adoptés nés au Brésil, travailler sur un guide pour aider les personnes qui souhaiteraient se lancer dans cette recherche.

En décembre, EFA a rencontré Gilbert Potier, directeur de Médecins du Monde. L'arrêt de l'activité OAA de Médecins du Monde le 31 décembre 2017 a été annoncé. Cela a été l'occasion d'aborder tous les points soulevés par cette cessation d'activité : accompagnement des familles acceptées par Médecins du Monde, suivi postadoption, recherche des origines...

> EFA : UNE ASSOCIATION FAMILIALE

LES RELATIONS AVEC L'UNAF



Plusieurs rencontres avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ont eu lieu tout au long de l'année. La première a été l'occasion de **rencontrer la nouvelle présidente de l'UNAF**, Marie-Andrée Blanc, de lui présenter les positions d'EFA sur l'adoption (réforme à envisager dans sa globalité, importance de l'accompagnement avant, pendant et après l'adoption...) et de pointer les déficiences de certaines institutions (absence de nominations et de réunions au CSA et aucune réunion du comité interministériel).

EFA a également participé à deux réunions organisées par l'UNAF, la première concernant les revendications des mouvements à recrutement spécifique et la seconde sur la parentalité et la petite enfance.

Enfin, EFA a assisté à l'assemblée générale de l'UNAF à Colmar, une occasion de rencontrer les responsables des Unions départementales des associations familiales qui développent souvent des liens étroits avec les associations départementales EFA (voir partie 2 dans les activités du réseau).

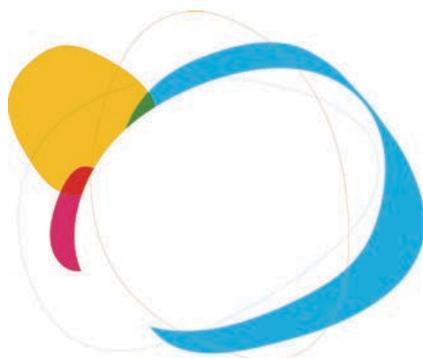
LES RELATIONS AVEC LA CNAF

L'activité d'EFA bénéficie du **soutien de la CNAF** dans le cadre d'un contrat partenarial 2014-2017 de 49 200 € sur quatre ans, résultant de la convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 signée entre l'État et la CNAF.

Lors d'une présentation à la CNAF le 11 mai, le projet d'EFA a été évalué sur son bilan arrêté à fin décembre 2015, sur ses deux objectifs majeurs :

- **la structuration et l'animation du réseau** : impulsion dans la mise en place des actions sur le territoire, accompagnement et soutien des associations départementales dans l'adaptation de leurs actions ainsi que coordination des actions des associations départementales ;
- **le soutien à la parentalité** : actualisation et optimisation des services rendus directement aux familles et aux adoptés majeurs (groupes de travail thématiques, site public, ligne nationale d'écoute, revue *Accueil*, publications, groupes de discussion...), sensibilisation des professionnels en lien avec les familles et formation des bénévoles.

Ce bilan à mi-parcours a permis de constater que les actions réalisées étaient conformes aux objectifs fixés en début de contractualisation..



3

SOUTENIR

> LA LIGNE NATIONALE D'ÉCOUTE

La ligne d'écoute s'adresse directement aux familles ou à toute personne concernée par l'adoption : postulants, adoptants et adoptés, ainsi qu'aux personnes chargées de leur accompagnement dans les associations et confrontées parfois à des situations complexes.

Le dispositif repose sur un n° Azur (0810 0021 01) dont les coûts sont pris en charge par la fédération. Elle est assurée sur deux permanences hebdomadaires, le mercredi soir et le jeudi après-midi, par une équipe de neuf personnes, bénévoles et formées, s'appuyant sur un réseau de personnes ressources pour répondre aux questions plus pointues (santé, scolarité, psychologie, juridique, etc.).

En 89 permanences, la ligne a totalisé 95 appels, une fréquentation stable par rapport à 2015.

Les appels de familles et adoptés majeurs restent majoritaires (34 %). 45 % d'entre eux émanent de parents d'adolescents, ils expriment une grande souffrance avec, souvent, des problèmes de violence, de fugue, des soucis judiciaires ou de placement. Pour les enfants plus jeunes, entre quelques mois et 10 ans, ce qui ressort le plus souvent est le désarroi ressenti par des parents dont l'enfant est arrivé récemment : « besoin d'être en relation jamais assouvi » ; « extrême violence de l'enfant, angoisse » ; « crises de colère, opposition » ; « il nous teste ». Les familles recherchent le soutien d'un groupe de parole ou d'un professionnel.

Les appels de postulants, qu'ils soient titulaires d'agrément ou en cours de procédure, représentent 30 % du total et sont en augmentation (+38 %). Les demandes de renseignements sur l'adoption sont stables par rapport à 2015 (10 % des appels). Les appels pour refus d'agrément sont en diminution (3 % contre 11 %). Les questions d'ordre juridique portent sur des adoptions inachevées et des dossiers bloqués dans le pays de l'enfant.

Une remarque caractérise cette année : 12 appels (13 % des appels) proviennent de familles dans lesquelles l'un des conjoints veut réaliser l'adoption simple ou plénière d'un enfant vivant au foyer, donc en France, mineur ou majeur. Sur les 12 familles concernées, ce sont 6 hommes (maris) qui ont appelé pour s'informer sur la procédure à suivre alors que très souvent ce sont des femmes qui appellent la ligne d'écoute. La question de l'héritage est parfois évoquée.

La professionnalisation de la ligne s'est poursuivie. La charte de l'écouter prévoit au moins une rencontre annuelle des écoutants pour une mutualisation et un soutien sur les appels difficiles. L'équipe, malgré la distance, s'est retrouvée une fois au cours de l'année, pour une journée partagée entre infravision (analyse des écoutes difficiles sans intervenant extérieur) et supervision par un professionnel.

Une ligne d'écoute nationale à votre disposition

N° Azur 0810 00 21 01
PRIX APPEL LOCAL

PERMANENCES
le mercredi de 20h30 à 22h30 et le jeudi de 14h00 à 17h00

QUI SOMMES NOUS ?	POURQUOI ?	POUR QUI ?
Des professionnels, parents adoptifs, membres d'Enfance & Familles d'Adoption formés à l'écoute.	Vous souhaitez parler de vos difficultés et de votre quotidien, dans l'anonymat et la confidentialité.	Parents adoptifs, adoptés, personnes concernées par l'adoption, personnes-relais auprès des familles.

Pour toute autre question relative à l'adoption, n'hésitez pas à contacter l'association Enfance & Familles d'Adoption de votre département, dont vous trouverez les coordonnées sur le site Internet
www.adoptionefa.org
ou en téléphonant à la fédération au
01 40 05 57 70

efa
Enfance & Familles d'Adoption

Fédération Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette - 75010 Paris

> ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

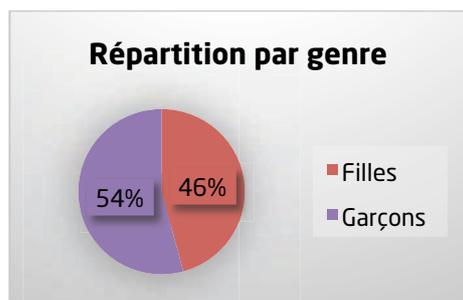
LES ENFANTS

ERF a étudié **55 dossiers concernant 59 enfants**, parmi lesquels 4 dossiers d'adoption en fratrie (dont 3 de jumeaux). 35 dossiers constituaient de nouvelles situations inscrites dans l'année.

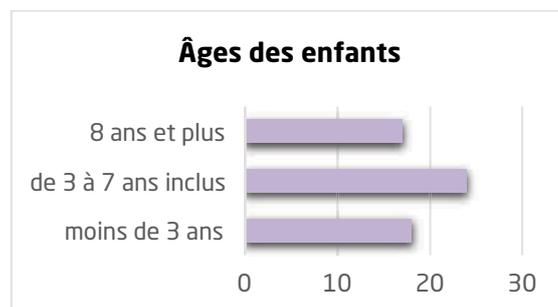
21 dossiers sont en cours de traitement pour 24 enfants, 6 sont en situation de guidance professionnelle, 15 dossiers (16 enfants) ont été classés (projets abandonnés, sans nouvelles, enfants non adoptables, pas de projets parentaux correspondant) et 13 enfants ont été adoptés (aucune fratrie). Parmi les adoptions, 5 ont été réalisées avec des postulants ERF et 8 adoptions par les services demandeurs avec des postulants qu'ils ont eux-mêmes identifiés. 6 enfants adoptés en 2016 attendaient qu'on les confie depuis moins d'un an, 5 attendaient des parents depuis 2015, 1 était en cours de préparation depuis 2 ans et le dernier attendait des parents depuis 3 ans.

Les **demandes de saisie** d'ERF émanent de : 33 conseils départementaux (2 hors métropole), 2 OAA, 2 Conseils de famille des pupilles de l'État. L'origine des demandes tend à s'uniformiser, très majoritairement en provenance des services Adoption. Un nombre important de conseils départementaux ont fait appel à ERF pour plusieurs situations d'enfants dans l'année.

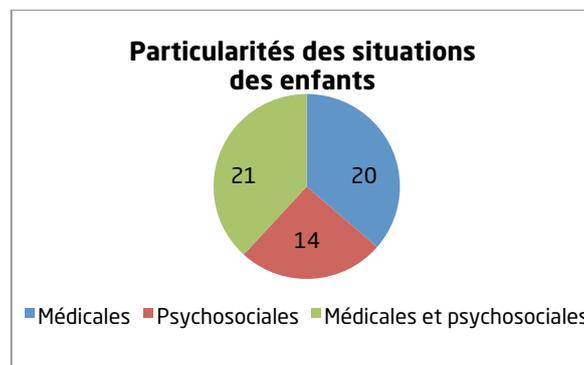
Les situations concernent 27 filles et 32 garçons. La répartition par genre est stable, avec toujours un peu plus de garçons. À noter : parmi les adoptés en 2016, il y a 9 filles pour seulement 4 garçons.



Les projets d'adoption ont concerné des **enfants de tous âges** (de 3 mois à 15 ans).



Dans le domaine des **particularités**, on observe une répartition relativement homogène entre les particularités médicales, les blessures liées à leur histoire de vie, et le nombre d'enfants qui cumule les deux dimensions. Ces catégories ne recouvrent pas celles des âges, car un bébé né prématurément au domicile et hospitalisé pendant deux mois après sa naissance est considéré comme à particularité médicale et psychosociale, tandis qu'un enfant de 10 ans avec une infirmité motrice cérébrale ayant toujours vécu dans sa famille d'accueil peut être considéré comme ayant une seule particularité médicale.



LA RÉFÉRENCE MÉDICALE

La référence médicale d'ERF a été sollicitée pour 7 dossiers concernant **9 enfants**. Les demandes proviennent de 5 départements et sont partagées entre nouveaux dossiers (3), anciens dossiers réactivés (3) et un dossier repris suite à un échec d'appareusement.

Les enfants concernés sont 2 nourrissons de moins d'un an (dont celui ayant vécu un échec d'appareusement) et 7 enfants entre 5 et 8 ans.

Pour les 2 nourrissons, il existe une **incertitude de développement**, notamment intellectuel. Pour les 7 enfants grands, il existe des **retards globaux ou plus différenciés** (langage, compréhension) avec des difficultés d'apprentissage, associés à des troubles de l'attachement et des antécédents de carence affective, laissant une part d'incertitude sur les capacités de récupération. Pour 3 enfants, il existe une maladie génétique associée et une surdit  associée.

Les collaborations entre différents m decins ont  t   clectiques. Du fait de la complexit  des dossiers, des  carts d'analyse sont apparus entre les m decins, entra nant parfois un d lai suppl mentaire dans la recherche de parents, ou au contraire une pr cipitation de la part des services Adoption.

Au final, **6 enfants ont  t  adopt s et un est en cours d'adoption**. 2 des adoptions r alis es concernent des enfants dont les dossiers avaient  t   tudi s en 2014-2015 pour l'un (n  en 2007) et en 2015 (n  en 2015) pour l'autre.

2016 a  t  une ann e particuli re du c t  de la r f rence m dicale du fait de la **pr valence des dossiers d'enfants grands** avec, pour certains, l'aboutissement d'une d marche d'adoption faisant suite   un commencement d' tude de dossier en 2015.

> ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

LES POSTULANTS

Au 31 décembre, la **file active des postulants ERF** comptait 24 projets mais seulement 17 activables immédiatement.

Les sorties : 8 projets sont sortis du fichier, parmi lesquels 5 ont vu aboutir une adoption grâce à ERF, 3 par d'autres voies.

Les entrées : 14 nouveaux projets ont été inscrits au fichier. 20 % de dossiers en moins ont donc été reçus cette année, les correspondants ayant pleinement joué

leur rôle de filtre. La file active augmente ainsi raisonnablement. Le nombre d'adoptions ERF est remonté de manière satisfaisante.

Notons que les postulants qui adoptent ne préviennent pas systématiquement le service, et ceux qui s'engagent dans un parcours ne suspendent pas toujours leur dossier, ce qui conduit parfois ERF à travailler sur de fausses pistes.

LES ADOPTIONS EN 2016

Les chiffres qui suivent additionnent les enfants pour lesquels ERF a été sollicité et qui ont été adoptés dans l'année ainsi que les enfants adoptés par des postulants ERF.

Nombre total d'enfants adoptés : 16

Nombre de postulants ERF ayant adopté : 8

Nombre d'enfants ERF adoptés : 13 dont 5 adoptions ERF

Les postulants ERF qui ont adopté étaient tous, sauf un couple qui a adopté après 1 mois de présence dans le fichier, inscrits dans le fichier avant 2016 (pour certains en 2012, 2014 et surtout 2015).

Deux familles ont été accompagnées en post-adoption dont l'une qui avait adopté l'année précédente.

LES CORRESPONDANTS

38 correspondants ERF couvrent l'ensemble des départements. ERF a accueilli six nouveaux correspondants et, dans le même temps, 13 correspondants, qui exerçaient leur activité depuis de longues années, ont cessé leur activité. Le renouvellement des correspondants est dans une dynamique intéressante puisque parmi les nouveaux correspondants se trouvent plusieurs couples ayant adopté ces dernières années via ERF.

30 correspondants ont transmis leur bilan d'activité annuel. Ils ont été **contactés par 117 familles** (on retrouve le niveau de 2014, suite à une forte baisse en 2015), les familles étant orientées par les associations départementales d'ÉFA ou la coordination. **63 familles ont été rencontrées.**

19 familles participent à un groupe d'échanges autour de l'adoption d'enfants dits « à besoins spécifiques » organisé par les associations départementales.



Une équipe nationale

animée par une psychologue clinicienne, une secrétaire,
une pédiatre référente et deux bénévoles

Un réseau de 38 correspondants départementaux

Enfants en recherche de famille
221 rue La Fayette 75 010 Paris
Tel. 01 40 05 57 71
E-mail : erf@adoptionefa.org

4

**OBSERVER, ÉTUDIER
ET RECHERCHER**

> LA MISSION EN CÔTE D'IVOIRE

En février, une mission d'une semaine a été effectuée en Côte d'Ivoire, par la MAI, l'AFA, l'OAA Lumière des enfants et EFA. Le but principal était d'établir un **état des lieux de l'adoption dans ce pays suite à la ratification de la convention de La Haye** : définition, avec les autorités ivoiriennes, des modalités d'application de la convention mais également de l'aide que la France peut apporter notamment en termes de formation.

De multiples rencontres institutionnelles ont eu lieu avec les ministres concernés par la protection de l'enfance et l'adoption ainsi qu'avec les directeurs des différents services. Un état des lieux très précis de ce qui reste à faire pour arriver à un fonctionnement conforme à la convention de La Haye a pu être dressé.

Des **visites de pouponnières privées et publiques, et d'orphelinats** ont également permis d'appréhender, sur le terrain, la prise en charge des enfants.

EFA et Lumière des enfants ont terminé la mission en rencontrant deux communautés villageoises dans lesquelles des écoles étaient en construction. L'importance de **la scolarisation de tous les enfants** (y compris les filles) et celle de la déclaration des enfants à l'état civil ont pu être abordées avec les villageois.

La revue *Accueil* (n° 179, p. 44-47) s'est fait l'écho de cette mission.



> L'ÉTUDE SUR LE DEVENIR DES ADOPTÉS (15-30 ANS) : SUITES

Suite à la présentation des résultats de l'étude sur le devenir des adoptés dans le cadre d'un colloque (en 2015) et la publication d'une synthèse en français et en anglais, sous forme de **livret téléchargeable**, des travaux liés à cette étude se sont poursuivis cette année.

Une proposition de communication sur les **liens entre conditions de vie préadoptive et résultats scolaires** a été acceptée par le comité scientifique du congrès international de la recherche en adoption (ICAR) et présentée dans le cadre de ce congrès à Auckland en janvier (voir p. 28).

Un dossier thématique de la revue *Accueil* a aussi été consacré à la scolarité, en s'appuyant sur les éléments issus de l'enquête.

L'étude a donné lieu également à des **présentations et des débats dans les associations départementales d'EFA**.



5

**INFORMER
ET
COMMUNIQUER**

> LES COLLOQUES ET LES CONGRÈS

LE COLLOQUE « LE DEVENIR DES ADOPTÉS (15-30 ANS) » : SUITES



Des contacts pris lors de ce colloque, organisé en 2015, et s'appuyant sur l'enquête sur le devenir des adoptés (voir p. 26), ont permis un prolongement des échanges avec des chercheurs scandinaves sur le devenir des adoptés et le devenir des personnes placées non adoptées.

EFA a organisé des rencontres avec d'autres chercheurs français s'intéressant à l'enfance délaissée et avec des institutionnels (AFA, défenseur des enfants).

5^E CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA RECHERCHE EN ADOPTION (ICAR 5)



En janvier, ce congrès, qui se déroule tous les deux ans, a réuni à Auckland (Nouvelle-Zélande) 150 participants venant d'une vingtaine de pays. EFA y a présenté une [communication issue de l'étude sur le devenir des adoptés](#). Une très large palette de thèmes a été abordée au cours des séminaires et séances plénières : perspectives historiques, géopolitiques, anthropologiques ; baisse de l'adoption internationale alors que se développent des réponses aux questions d'infécondité ou de stérilité ; pratiques et parentalités adoptives (traditionnelles, intracommunautaires, ouvertes, homoparentales) ; la question des enfants placés dans les pays industrialisés (quels besoins, quelles réponses ?) ; adoptés (impact des conditions préadoptives, intégration, adolescence, histoire) ; représentations sociétales.

Suite à ce congrès, et aux présentations sur les [micro-agressions](#) qui ont été proposées, un travail a été entrepris à EFA pour creuser cette question : dépouillement d'études, publication d'un article dans la revue *Accueil*.

The 5th International
Conference on
Adoption Research
7-11 JANUARY 2016



ICAR5
AOTEAROA NEW ZEALAND
2016

> LA REVUE ACCUEIL

LES NUMÉROS SORTIS EN 2016



Parus en 2016 :

Parents adoptifs, parents créatifs (n° 178)
La scolarité des enfants adoptés (n° 179)
Se préparer à accueillir son enfant (n° 180)
Adopter un enfant grand (n° 181)

À paraître en 2017 :

Les enfants adoptables en France (n° 182)
Les pères dans l'adoption (n° 183)
Le corps (n° 184)
L'attachement (n° 185)

ACCUEIL : UN LIEU D'EXPRESSION OUVERT

Accueil allie au mieux accessibilité et consistance, lisibilité et qualité de la réflexion. L'ouverture faite à l'actualité de l'adoption et à celle des associations départementales permet à ces dernières de mieux investir la revue, elle favorise de nouvelles collaborations.

Une attention particulière est accordée à l'**illustration de la revue**. Les couvertures, très créatives, contribuent à l'identité forte de la revue, elles peuvent donner un fil conducteur pour l'illustration de l'ensemble du dossier.

Lieu d'expression de la philosophie d'EFA, la revue propose également un éclairage aussi complet que possible sur les **questions concernant l'adoption et ses évolutions, la famille, l'éducation**, en alternant les thématiques, à travers des témoignages, des entretiens, des relations d'expériences, des réflexions... Au fil des numéros, dans le souci de répondre aux attentes et aux besoins des différents publics (adoptés, familles, postulants à l'adoption, professionnels), sa politique éditoriale s'exprime également en ouvrant les pages à d'autres points de vue. La revue accueille les contributions de nombreux intervenants extérieurs et des textes qui font davantage débat, qui proposent d'autres perspectives, d'autres ouvertures. *Accueil* se doit de donner une image dynamique de la présence de l'adoption dans la société, de ses enjeux et de ses apports pour l'enfance délaissée.

Lien indispensable avec les associations départementales et les adhérents, *Accueil* est un vecteur de communication important vers l'extérieur pour promouvoir l'éthique, les missions et les actions d'EFA. Dans ce contexte, la revue fonctionne de façon complémentaire avec le site et les autres publications.

Une présentation attractive sur le site public, l'annonce de chaque parution sur la page Facebook d'EFA ainsi que le **paiement en ligne** favorisent la vente au numéro.

Reste à mener un travail de fond pour **améliorer la diffusion et la vente de la revue** : référencement de la revue, abonnement par les centres de documentation des écoles de travailleurs sociaux et par l'ensemble du réseau de bibliothèques.

Son tirage moyen est de 7 200 exemplaires, elle est distribuée aux abonnés, aux professionnels et aux institutions. Seule revue en France entièrement consacrée à l'adoption, elle est aussi bien connue, au-delà de nos frontières, dans le monde de l'adoption.

Après six années de fonctionnement, la presque totalité des associations départementales a choisi le routage centralisé.

6 700
abonnés

Des articles
de fond

Des
témoignages

Des
ressources...

Création en 1969

4 numéros par an

Sur abonnement ou vente au numéro

> LES PUBLICATIONS



DES LIVRES, DES GUIDES PRATIQUES, DES DVD...

Depuis plusieurs années, EFA édite des DVD, des ouvrages et des guides pratiques à destination des postulants, des familles et des professionnels. Aboutissement d'une longue réflexion, d'une expérience d'accompagnement de plusieurs années, ou tout simplement témoignage de parent, ces publications cherchent à répondre à des besoins ou des questionnements exprimés par les adoptés, les familles et les professionnels.

Pas de nouvelle publication en 2016, mais un [travail important de diffusion](#) des parutions 2015 (comme le guide pratique de santé) et de [préparation d'un guide sur les réseaux sociaux](#) (*Ton histoire, tes origines et les réseaux sociaux* - voir p. 12) qui devrait voir le jour en mars 2017. Toutes ces publications sont en vente sur le site d'EFA (www.adoptionefa.org, rubrique « Publications »).

LA NEWSLETTER

Au cours de l'année, EFA a publié [six newsletters](#) (n° 25 à 30). La newsletter, *EFA-info@adoption*, se fait l'écho des prises de position d'EFA, de ses actions, de ses manifestations et de ses publications mais aussi d'informations extérieures au mouvement. Envoyée à tous les partenaires d'EFA (institutions françaises et étrangères, services de l'Aide sociale à l'enfance, consultations adoption, OAA, presse...) et aux abonnés individuels, elle est aussi mise à disposition des associations départementales pour une diffusion à leurs adhérents et leurs partenaires. Elle est également disponible sur le site public.

EFA DANS LES PUBLICATIONS EXTERNES

EFA a contribué tout au long de l'année à la *Lettre de la Conférence nationale des mouvements familiaux* de l'UNAF dans ses numéros 37 à 39, mettant en lumière les actions et les publications d'EFA.

La revue de l'UNAF, *Réalités familiales*, a publié dans le cadre de son numéro 114/115, consacré aux « familles connectées », un article de Janice Peyré « [Adoption, origines et réseaux sociaux](#) ».



> COMMUNIQUER SUR LE NET

LE SITE : www.adoptionefa.org

1 502 000 pages (1 554 000 en 2015) ont été consultées sur le site public par 346 000 visiteurs uniques. La stabilité de la fréquentation confirme l'importance de ce site, qui comporte plus de 600 pages actives, comme « [centre de ressources](#) » incontournable pour les familles, les candidats à l'adoption, les adoptés et les professionnels, en France et dans les autres pays francophones. Important changement : 20 % des visites sont issues de Facebook contre 3 % en 2015, le moteur de recherche Google n'étant plus la source que de 3 % des accès. Les autres proviennent de divers sites référençant le site d'EFA (sites des associations départementales, d'associations d'adoptés, du ministère des Affaires étrangères, forums divers consacrés à l'enfance et la parentalité, etc.).

Les [ventes en ligne](#), lancées en 2012, ont rapporté à la fédération 9 220 € (montant stable par rapport à 2015), pour 880 transactions, en ventes de publications ou en dons. Outre l'intérêt d'une diffusion plus importante des publications d'EFA, cela représente

pour la fédération un apport financier non négligeable. Le site accepte pratiquement toutes les cartes de paiement, il est donc également possible d'effectuer une transaction en ligne depuis l'étranger.

L'équipe en charge du site Internet est constituée de cinq personnes. Elle a été mandatée par le conseil d'administration pour étudier les différentes options permettant de [moderniser le site et de le faire évoluer](#), sa structure et son design n'ayant pas été mis à jour depuis 10 ans. Les objectifs sont d'actualiser son ergonomie, intégrer de nouveaux modes de navigation, offrir la possibilité de consultation depuis différents supports (ordinateurs, tablettes, smartphones) et surtout prévoir son évolution pour, au final, le rendre plus agréable et attractif. Au terme d'un appel d'offres, un prestataire a été choisi. Il est en charge de recréer un tout nouveau site, qui devrait être opérationnel à la fin de l'année 2017 et qui reprendra évidemment l'ensemble du contenu actuel. Le site existant continuera d'être actif et actualisé d'ici là.

En 2016

1 500 000
pages
consultées

346 000
visiteurs

Plus de 600
pages actives

Mises à jour
quotidiennes

FACEBOOK : www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption

La page Facebook est suivie par près de [3 000 comptes](#) (+ 50 % par rapport à 2015) et a une portée également de 50 % par rapport à l'année précédente). Elle permet de diffuser rapidement et de façon assez informelle une information, de faire part de « coups de cœur » et de « coups de gueule » mais aussi de mettre en avant des initiatives intéressantes présentées sur le Net. Elle peut également être un relais pour

promouvoir un événement organisé par une association départementale.

Elle touche un [public souvent plus jeune](#) mais aussi plus volatile qu'elle peut, grâce aux liens, inciter à consulter le site public. Elle offre un espace de convivialité, les publications sont ouvertes aux commentaires, l'équipe d'animation de la page apporte des réponses lorsque cela se révèle nécessaire.

LE FORUM ET LES GROUPES PUBLICS DE DISCUSSION

Le forum

Le forum est libre à la lecture mais pour y écrire, il est nécessaire de s'inscrire. Sa fréquentation est stable et il compte actuellement [4 000 membres](#). En neuf ans d'existence, 15 230 messages ont été postés. Après une baisse de la fréquentation, on note à nouveau une progression (3 messages par jour contre 2 en 2015).

Quelques changements ont été opérés dans la structuration du forum, pour mieux correspondre à l'évolution de l'adoption. Deux rubriques ont été créées : l'une pour des parents désireux d'échanger sur les aspects quotidiens, l'autre pour les postulants qui s'orientent vers l'adoption d'enfants à besoins spécifiques. Le forum est donc subdivisé en [dix sections](#) : six sections de thèmes habituels (forum principal, agrément, procédures d'adoption, pays d'origine, et enfants à besoins spécifiques) ; une section « témoignages » ; une section « au quotidien » ; une section « annonces » où EFA peut informer des actions programmées ; une section « journalistes - étudiants ».

Les [profils des membres sont diversifiés](#) : une majorité des inscrits sont des postulants, mais on y trouve aussi

des parents en difficulté relationnelle avec leur enfant, des adoptés répondant à ces derniers ou confiant leur ressenti, ou même des familles d'accueil. On y trouve aussi des personnes qui ont un projet très spécifique.

Le forum est une [source d'information utile](#) pour les postulants en début de démarche, pour ceux qui hésitent et cherchent des informations et témoignages. On y trouve également des questions juridiques très précises. Mais il est aussi le lieu de quelques débats de fond, et de soutien pour les postulants dans l'attente. La section « témoignages », en particulier, est riche d'enseignements, rassemblant aussi bien des récits difficiles de la part de jeunes adoptés ou de parents adoptifs en difficulté, mais aussi des récits positifs (de la part de jeunes adoptés comme de parents).

Une vingtaine de membres répondent et informent régulièrement. Trois d'entre eux ont été recrutés comme co-moderateurs. L'équipe comprend ainsi quatre personnes prêtes à répondre aux questions et à réagir en cas de dérive. En revanche, le forum est tenu à jour par une seule administratrice.

> COMMUNIQUER SUR LE NET

Yahoo groupe AdoptionEFA

Créée en 2001, la liste de discussion généraliste AdoptionEFA compte **3 500 membres**. Le nombre de messages échangés a poursuivi la chute entamée les années précédentes, passant de près de 800 en 2014 à moins de 650.

Les **sujets de discussion** restent cependant **variés**. La liste est utilisée par certaines associations départementales pour y annoncer leurs conférences. Les membres inscrits y échangent des références bibliographiques, des liens vers des articles de presse, voire des références de films, certaines personnes cherchant à partager leur ressenti, d'autres s'interrogeant.

Une grande partie des mails porte sur **l'actualité des pays d'adoption et l'activité des OAA**. De nombreux messages posent des questions sur des **points administratifs ou de procédure**, tant concernant les pupilles de l'État qu'en matière d'adoption internationale, ainsi les congés sans solde pour le départ à l'étranger en vue d'adoption internationale ou, une fois l'enfant arrivé, les congés parentaux, l'inscription de l'enfant à la sécurité sociale, les prestations familiales, les possibilités de travailler à temps partiel et,

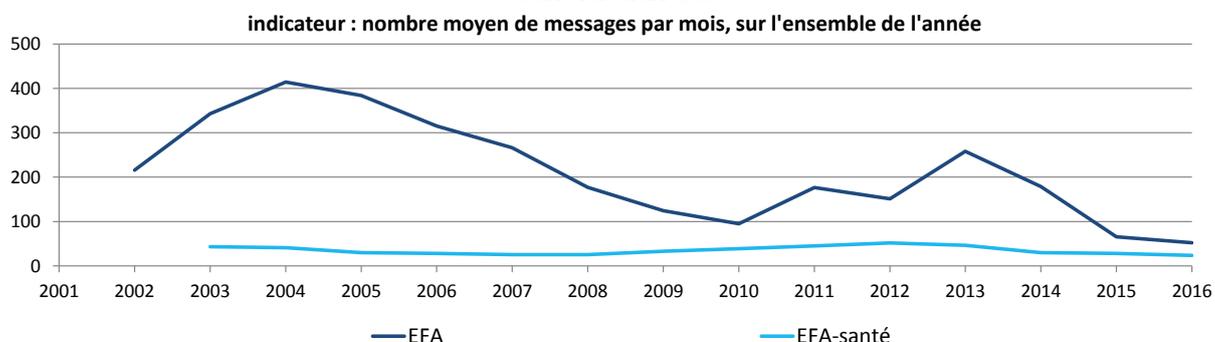
beaucoup plus tard, les dossiers de retraite... Les membres de la liste détenteurs de l'information requise en font profiter ceux qui s'interrogent.

D'autres mails portent sur des **questions de fond**. Il s'agit de partages d'expériences, ainsi les débats sur l'attachement ; on trouve aussi la question de l'arrivée du second enfant ou du voyage pour aller le chercher. Parmi les questions de post-adoption figurent les questions de scolarisation. Par ailleurs, l'actualité a réactivé certains débats auxquels la liste fait écho, tel celui sur les différences entre adoption simple et adoption plénière, en particulier dans le cadre de l'adoption homoparentale, ce débat étant associé - faussement, ce qui ouvre une discussion - à celui de la recherche des origines.

Yahoo groupe AdoptionEFA-santé

On constate la poursuite de la diminution des messages échangés (280 contre 334 en 2015) malgré un nombre d'inscrits stable (874 contre 867), mais sans doute beaucoup d'adresses sont-elles en sommeil. Cette baisse de fréquentation interroge au regard de la modification du profil des enfants proposés à l'adoption tant nationale qu'internationale.

Evolution de la fréquentation des listes de discussion EFA sur la durée



> LES RELATIONS PRESSE

Durant toute l'année, EFA a reçu de nombreuses sollicitations de la part des médias et particulièrement de la presse écrite. Ces sollicitations ne débouchent pas forcément sur des articles, parfois EFA n'est pas cité dans les articles pour lesquels les journalistes sont venus chercher des informations. Cependant, des contacts privilégiés avec certains médias se sont développés au fil des dernières années et permettent des relations de confiance.

La radio a également sollicité EFA pour participer à des émissions en direct, entre autres lors de l'épisode AFA/GIPED, comme celle sur RTL avec Marc Olivier Fogiel, ou pour enregistrer des interviews. L'une des plus emblématiques a été la participation au mois de décembre à l'émission « Du grain à moudre » de France Culture.

Le détail des sollicitations figure en annexe, page 46.



6

FORMER

> LES FORMATIONS EXTERNES

Forte de son expérience de plus de 60 ans, la fédération EFA est déclarée, par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), organisme de formation professionnelle sous le N° 11 75 35 176 75.

EFA s'adapte aux évolutions du contexte de l'adoption pour proposer chaque année une offre de formation répondant aux questionnements et difficultés des professionnels, au cours de sessions en petits groupes.

Parallèlement, elle répond aux appels d'offres déposés par les institutionnels.

Enfin, elle propose aux familles (postulants ou parents) des ateliers parentalité afin de les soutenir dans l'exercice de cette mission avec leurs enfants (à venir ou présents). Les ateliers à destination des familles réalisés dans le cadre fédéral peuvent être animés par des administrateurs fédéraux ou par des administrateurs locaux dans le cadre d'actions labellisées par la fédération.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Le nouveau module programmé cette année, « Accompagner les postulants dans l'attente par des ateliers collectifs », a réuni 9 participants, lors d'une session qui s'est tenue dans les locaux de la fédération.

Les deux modules portant sur le fonctionnement d'un Conseil de famille des pupilles de l'État et sur les enfants à besoins spécifiques n'ont pu se tenir en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

EFA a répondu à trois demandes externes sur des contenus spécifiques :

- « Pupilles de l'État » pour 8 agents du service des Affaires juridiques Action sociale du conseil départemental de la Haute-Garonne ;
- « Accompagner les familles pendant l'attente » pour 12 administrateurs d'OAA de la fédération française des OAA (FFOAA) et 40 administrateurs des Amis des enfants du monde.

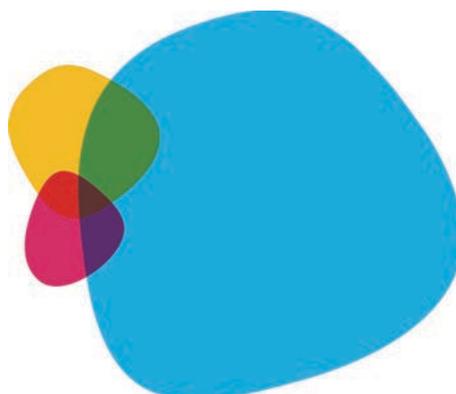
LES FORMATIONS À DESTINATION DES POSTULANTS ET DES FAMILLES (ATELIERS)

Les ateliers sur la parentalité adoptive s'adressant à des postulants ou à des familles ont été programmés mais en raison de mouvements internes à l'équipe d'accompagnement le nombre de sessions a été moindre (3 ateliers pour 41 participants dans la Sarthe et en Seine-Maritime, contre 8 ateliers pour 106 participants en 2015).

Par ailleurs, deux stages de réflexion préadoption ont été proposés cette année à Dijon par une nouvelle équipe d'animateurs (médecin, psychologue et parent, par ailleurs administrateur d'EFA). Ils ont réuni 29 participants (21 en 2015).

La FFOAA a réitéré sa demande de module de formation intitulé « S'adopter mutuellement » bâti en 2015 à l'intention des postulants des OAA membres de la fédération française des OAA (3 sessions pour 43 participants contre 1 session pour 15 participants en 2015).

Enfin, à leur demande, un nouveau module spécifique « Adopter un enfant grand » a été construit. Il a été suivi par 16 de leurs postulants.



7

ANIMER LE RÉSEAU

> LA COMMUNICATION INTERNE

LE SITE PRIVÉ

Avec presque 4 300 visites pour 15 000 pages vues, en baisse de 15 % par rapport à 2015, le site interne reste néanmoins un outil indispensable en matière de transmission et d'archivage des informations à l'usage des associations départementales et de la fédération. La liste Lirefa complète ce dispositif en annonçant la mise en ligne des documents. Le développement et le suivi technique du site ainsi que la mise en ligne des articles et les mises à jour sont assurés par le secrétaire général.

LES LISTES INTERNES

Lirefa

La liste Lirefa, destinée aux membres actifs des associations départementales, favorise la diffusion de l'information, qu'elle provienne des associations départementales ou de la fédération, et la mutualisation des pratiques.

Lirefa permet, entre autres, de répondre à des questions techniques ou juridiques, d'échanger des coordonnées ou des pratiques, de signaler les mises à jour du site privé ou d'annoncer des événements. Des sujets, comme le rapprochement AFA-GIPED, ont suscité de très nombreux échanges et mobilisé le mouvement. Certains messages, lorsque les règles de confidentialité ne s'y opposent pas, peuvent ensuite être repris par les associations départementales et diffusés à leurs adhérents par mail ou newsletter ou bien communiqués avec l'accompagnement approprié lors de leurs rencontres avec leurs adhérents.

360 bénévoles sont inscrits sur Lirefa. En trois ans, le nombre d'adresses valides a augmenté d'environ 40 % grâce à une gestion rigoureuse du turn-over lié au

renouvellement des administrateurs des associations. Seuls les membres actifs, en privilégiant les administrateurs membres du bureau des conseils d'administration des associations départementales, sont invités sur la liste. En cas de départ, leur accès est supprimé.

Près de 1 100 messages (soit 3 messages en moyenne par jour) ont été échangés dans l'année contre 828 l'année précédente. Cette hausse de plus de 30 % traduit bien l'intérêt ressenti pour les échanges de bonnes pratiques et la communication au sein du mouvement.

Les autres listes internes

D'autres listes internes existent comme celle du conseil d'administration (les inscrits sont les douze élus) par laquelle 612 messages ont été échangés dans l'année, celle de l'équipe fédérale élargie où échangent élus et associés (1 304 messages), mais également des listes dédiées (colloque 2017, présidentielles...) qui ont une durée de vie limitée en fonction des projets.

DE NOUS À VOUS

Une lettre mensuelle d'information de la fédération vers les associations départementales est diffusée via Lirefa et le site privé.

Cette lettre, « De nous à vous », présente une synthèse des rencontres institutionnelles et des manifestations auxquelles la fédération a participé, et recense les futurs rendez-vous. Elle liste également les publications du mois, les rencontres avec la presse et les articles parus.

Enfin, elle rappelle le calendrier des rencontres internes au mouvement, des formations et des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations.

Cette lettre, courroie de transmission indispensable dans la communication avec les associations départementales, est diffusée 11 fois dans l'année par le secrétariat général en collaboration avec toute l'équipe fédérale.



> LES JOURNÉES D'ÉTUDE ET DE RENCONTRE

LA JOURNÉE ANNUELLE DES RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX

La journée annuelle des responsables départementaux s'est tenue le 21 mai à Paris, dans les locaux de la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

De nombreux responsables des associations départementales et administrateurs de la fédération étaient présents pour participer à cet événement majeur de la vie du mouvement. Les échanges organisés ou informels qui ont lieu au cours de cette journée ont vocation à soutenir et développer les actions réalisées pour accompagner les familles adhérentes et à développer le sentiment d'appartenance à un réseau associatif.

Après un point d'actualité et l'accueil des présidents d'associations départementales nouvellement élus, les participants ont pu échanger en atelier successivement

autour de deux thématiques d'actualité : « Aider les associations départementales à s'orienter davantage en direction des familles » et les « Problématiques de vie associative ». Ces débats ont fait l'objet d'une restitution en séance plénière.

Cette journée a également été l'occasion de présenter un point sur l'actualité législative et juridique et un compte-rendu de la mission d'EFA en Côte d'Ivoire.

Pour finir, conformément à la tradition d'EFA, la plupart des participants à cette journée ont poursuivi leurs partages d'idées et d'expériences sous une forme plus informelle et conviviale lors d'un dîner pris en commun dans les locaux de la fédération.

LA JOURNÉE « D'OCTOBRE » : ACCOMPAGNER LES PARENTS D'ADOLESCENTS

Le 15 octobre, pour la deuxième année consécutive, la fédération a proposé aux administrateurs des associations départementales une « journée d'octobre » sur la thématique de l'adolescence. Cette journée a été construite en réponse aux multiples questionnements sur la façon d'accompagner les familles confrontées à des difficultés complexes pendant la période d'adolescence de leurs enfants.

Nadège Larcher, psychologue spécialisée dans le développement de l'enfant et de l'adolescent, formatrice en communication bienveillante au sein de l'Atelier des parents, est intervenue sur le développement physique et psychique de l'adolescent, l'estime de soi. Cet apport, illustré de visuels percutants, s'appuyait sur les neurosciences et le développement émotionnel et a

donné quelques clés de communication bienveillante entre parents et adolescents.

Après un travail en atelier sur les actions mises en place autour des adolescents ou des parents d'adolescents par les associations départementales présentes à la journée, François Bègue, docteur en psychologie, directeur de la Maison de l'adolescence du nord Franche-Comté, est intervenu sur l'aventure adoptive et les différentes étapes de la greffe adoptive.

Cette journée a rassemblé plus d'une trentaine de participants et a répondu à deux objectifs : mieux comprendre ce qui est en jeu au moment de l'adolescence et faciliter l'accompagnement grâce à des actions spécifiques et une posture adaptée.

LA JOURNÉE DES REPRÉSENTANTS EN CONSEIL DE FAMILLE ET COMMISSION D'AGRÉMENT

La journée des membres d'EFA siégeant dans les Conseils de famille et commissions d'agrément a réuni une vingtaine d'associations autour de deux thèmes principaux : « Être président d'un Conseil de famille des pupilles de l'État » et « La demande de modification de la notice par les postulants à l'adoption ». Les deux sujets ont entraîné de multiples et riches échanges.

Un sondage parmi les présents montre que la présidence des Conseils de famille est assurée par un membre issu d'EFA dans la moitié des cas (contre 1/3 sur l'ensemble des Conseils). Si la règle de l'élection du président par les membres du Conseil est toujours respectée, il n'en est de même pour la conduite des débats. Assez souvent, il y a co-animation entre le tuteur et le président élu, mais parfois seul le tuteur préside véritablement aux débats. De façon plus inquiétante encore, dans deux cas c'est un responsable de l'ASE qui préside seul et dirige les débats. On se rend compte que lorsqu'il y a dysfonctionnement c'est en raison de la forte personnalité d'un agent contre lequel tous, y compris le président et le tuteur des pupilles, n'osent ou ne savent pas reprendre le rôle qui

leur revient. Les membres d'EFA sont repartis avec une note qui devrait leur permettre de faire changer les habitudes.

Des modifications de l'agrément sont souvent demandées dans tous les départements. Cela se fait plutôt durant la 2^e année ou au moment de la réévaluation obligatoire de l'agrément. Mais deux phénomènes sont remarquables : les modifications pour « ouvrir » l'agrément après le contact avec un OAA (alors que l'agrément est très récent) pour s'offrir plus de chances d'être acceptés par l'OAA et les modifications demandées en fin d'agrément (4^e année). Cela laisse penser qu'il serait nécessaire de prévoir, dans la réglementation, une actualisation de l'agrément plus fréquente.

L'unique actualisation obligatoire donne lieu à des entretiens de qualité différente selon les départements (de la simple rencontre pour entendre le souhait des postulants à la double évaluation par travailler social et psychologue). Pour les membres de commission présents à cette journée, dans leur département les postulants sont systématiquement entendus par la commission lors de ces demandes.

LA JOURNÉE DES RÉFÉRENTS ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

La journée des référents accompagnement a eu lieu le 13 mars à Paris, en présence d'une trentaine de personnes, sur le thème « **Soutenir la parentalité à l'ère du numérique : quels impacts dans les relations avec nos enfants, dans leur vie et leur recherche identitaire ?** ». Au cours de la matinée, une conférence-débat a été animée par le Dr Patrice Huerre, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'établissement public de santé Érasme à Antony et président de l'Institut du virtuel Seine-Ouest.

L'après-midi, a été consacré à des échanges d'expériences entre les participants sur **l'impact du numérique**

dans les pratiques associatives. À partir d'exemples concrets, deux types de sujets ont été abordés :

- quelles questions posées par les familles ? Comment concilier espace public et privé, sensibiliser les parents à la nécessaire protection de l'histoire de l'enfant ?
- objectifs, gestion et limites d'une page Facebook départementale.

Pour la 5^e année, cette journée a été accolée à celle des représentants ERF, ce qui semble convenir aux participants et permet d'organiser un repas commun le samedi soir, source d'échanges informels et fructueux.

LA JOURNÉE DES CORRESPONDANTS ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

Le 12 mars, quinze correspondants (24 en 2015) ont participé à la rencontre annuelle. Cette journée permet de transmettre le bilan de l'année, d'identifier les problématiques et de réfléchir aux avancées possibles. Un **travail autour du nouveau questionnaire** à destination des postulants a été effectué.

Sont ressortis de cette journée l'isolement des correspondants et leur besoin d'avoir des relais confrontés à des réalités similaires. À la suite de ce constat, une réflexion a été engagée et des mesures proposées en conseil d'administration. La **mise en place de quatre animateurs régionaux** a été effective en fin d'année.

> LES FORMATIONS INTERNES

La formation du réseau des bénévoles locaux fait partie des missions essentielles d'EFA, afin que, grâce à des compétences solides et sans cesse actualisées, ils puissent agir au mieux auprès de leurs adhérents dans leur rôle d'accueil et d'accompagnement.

L'investissement en formation a été soutenu après une année 2015 dans la moyenne. Ainsi, 267 bénévoles ont été formés (224 en 2015) de 59 associations (58 en 2015). Ils ont participé à l'une des 19 sessions (15 en 2015) de formation mises en place par la fédération, 10 à Paris et 9 en province.

Le plan de formation a été structuré autour de **trois niveaux (base, approfondissement, perfectionnement)**, axés sur les différentes missions et deux modules de « technique de gestion de la vie associative ».

Niveau de base : « Bienvenue à EFA » a été organisé 4 fois (comme en 2015), à chaque fois en région. Il a été suivi par 54 bénévoles (53 en 2015) de 23 départe-

tements (17 en 2015). Depuis sa mise en place, en 2013, 281 bénévoles ont bénéficié de ce module.

Approfondissement : 9 sessions (4 en 2015)

- Écoute et accompagnement à la parentalité adoptive (2)
- Animation collective en soutien à la parentalité adoptive (1)
- Accueillir et accompagner les postulants (2)
- Conseil de famille (4)

Perfectionnement : 4 sessions (6 en 2015)

- Journée de représentants en Conseil de famille et commission d'agrément
- Journée des référents Accompagnement
- Journée des correspondants ERF
- Journée thématique « Accompagner les parents d'enfants adolescents »

Vie associative : 2 formations

Secrétaires et trésoriers, Nouveaux présidents

> LES INTERVENTIONS DANS LES ASSOCIATIONS

Deux types d'intervention sont proposés : les **conférences** et les **ateliers de réflexion et d'échange sur la parentalité**. Les conférences peuvent être ouvertes à un public élargi et couplées à des ateliers. Les ateliers permettent des réflexions et des échanges plus approfondis sur une journée complète à destination des postulants ou des parents d'enfants jeunes ou adolescents.

L'équipe fédérale se tient à la disposition des associations qui souhaitent proposer à leurs adhérents ce type d'interventions. La fédération a défini quelques thèmes (actualité de l'adoption, l'adoption d'enfants à besoins spécifiques, le regard social, la famille élargie, la scolarité, les origines, la santé...) dont la promotion est faite par l'intermédiaire du site privé ou de Lirefa. Mais d'autres peuvent être bâtis à la demande.

41 interventions ont été réalisées (+14 % par rapport à 2015). Si le nombre d'ateliers a diminué, 38 conférences ont été données, soit une augmentation de plus de 30 %. L'équipe de conférenciers s'est également renforcée. Ces interventions confirment donc leur vif succès. En plus de leurs apports intrinsèques, elles favorisent les échanges entre administrateurs fédéraux, responsables départementaux et adhérents. Elles constituent également une activité fournie pratiquement « clef en main ». L'afflux des demandes n'a pas permis de toutes les honorer : 10 % des demandes émises par les associations n'ont pas pu aboutir du fait du planning complet des intervenants.

8

PRÉPARER L'AVENIR

> EN GUISE DE CONCLUSION

Inlassablement, sans se décourager, en remettant sans cesse l'ouvrage sur le métier, EFA doit continuer à sensibiliser les institutions sur ce qu'est l'adoption et d'une manière plus générale la protection de l'enfance.

Il faudra mettre à profit les changements politiques de 2017 pour avoir l'écoute nécessaire à une réforme de l'adoption en France. Il est plus que temps que la France, qui a ratifié la convention de La Haye depuis presque vingt ans, l'applique réellement sur le fond comme sur la forme, en s'occupant des enfants dont elle a la responsabilité.

Les familles en attente d'un projet à l'international sont en grande souffrance faute de préparation, d'accompagnement, d'adéquation entre la réalité de l'adoption et leur projet. Il est nécessaire qu'à l'arrivée de leur enfant, ces parents soient en capacité de le prendre en charge dans les meilleures conditions possibles.

ACCOMPAGNEMENT reste le maître mot des actions d'EFA.

Accompagnement dans la réalisation du projet d'adoption, accompagnement de la parentalité mais aussi malheureusement accompagnement dans le renoncement, enfin accompagnement dans la recherche des origines, pour ceux qui souhaitent entamer ces démarches.

ANNEXES

Interventions et réunions institutionnelles

Janvier 2016

7-11 janvier : Janice Peyré, présidente d'honneur, participe au 5^e congrès international sur la recherche en adoption (ICAR5) en Nouvelle-Zélande et y présente l'étude d'EFA sur le devenir des adoptés.

12 janvier : Élisabeth Maillet et Mylone Rouanne, membres associés, assistent à la conférence de Jean-Jacques Tyszler, psychiatre, sur « Adoption, mythe des origines et syndrome de Moïse » au Centre de formation et de recherche sur l'adoption et la filiation de l'École pratique des hautes études en psychopathologie (EphEP).

14 janvier : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe au groupe de travail du CNAOP sur le protocole d'accueil et d'accompagnement dans les maternités des femmes accouchant sous le secret.

15 janvier : EFA reçoit, dans ses locaux, Sandrine Miclon-Hautbois, cheffe de bureau de la protection de l'enfance, et Camille Martin, cheffe de mission de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), pour présenter ERF et son fonctionnement.

21 janvier : Mathilde Chedru et Janice Peyré, membres de l'équipe Origines, rencontrent l'ambassadrice de la Mission de l'adoption internationale (MAI) et son équipe pour leur présenter la mission effectuée à Londres en novembre 2015 et le congrès ICAR5.

27 janvier : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

Février 2016

14-20 février : Nathalie Parent, présidente, participe à la mission en Côte d'Ivoire organisée par la MAI.

19 février : Marie-Hélène Theurkauff, membre associé, participe au groupe de travail de la MAI sur le projet de mise en relation (PMR) des OAA.

Mars 2016

8 mars : Nathalie Parent, présidente, Mathilde Chedru et Bertrand Morin, membres associés, participent à la rencontre d'Anders Hjern, directeur de recherche à l'université de Stockholm (Suède), avec la Défenseuse des enfants, Geneviève Avenard.

8 mars : Nathalie Parent, présidente, Marie-José Chaury, directrice, Mathilde Chedru et Bertrand Morin, membres associés, participent à la rencontre d'Anders Hjern, directeur de recherche à l'université de Stockholm (Suède), avec Camille Martin, cheffe de mission de la DGCS.

8 mars : Mylone Rouanne, membre associé, intervient sur « Adoption et question de culpabilité » au Centre de formation et de recherche sur l'adoption et la filiation de l'EphEP.

15 mars : Nathalie Parent, présidente, participe au groupe de travail de la MAI sur le projet de mise en relation (PMR) des OAA.

15 mars : Nathalie Parent, présidente, rencontre Marie-Andrée Blanc, présidente de l'UNAF.

18 mars : Sandrine Dekens, coordinatrice d'ERF, et Jacques Vaugelade, membre associé, interviennent sur « Filiation ou sauvetage, des enjeux différents » et « La question des origines selon l'étude d'EFA sur le devenir des adoptés (15-30 ans) » à la Première journée du réseau des COCA du CHRU de Montpellier.

21 mars : EFA organise une réunion de travail dans ses locaux avec une équipe de chercheurs suédois (Anders Herjn et Bo Vinnerljung - Université de Stockholm), Juliette Halifax (CREAI Picardie) et Isabelle Fréchon (Université de Versailles).

22 mars : Nathalie Parent, présidente, et Bertrand Morin, membre associé, participent à la rencontre d'Anders Hjern et Bo Vinnerljung, avec la présidente de l'AFA, Joëlle Voisin, Béatrice Biondi, directrice générale, et plusieurs rédacteurs.

22 mars : EFA rencontre, dans ses locaux, Anna Cristina Cardoso de Mello, psychologue au tribunal de São Paulo (Brésil).

31 mars : Nathalie Parent, présidente, participe au groupe de travail de la MAI sur le projet de mise en relation (PMR) des OAA.

Avril 2016

1^{er} avril : Nathalie Parent, présidente, participe à la réunion de « retour » sur la mission en Côte d'Ivoire, à la MAI.

Mai 2016

9 mai : Janice Peyré, présidente d'honneur, intervient au séminaire « Adoption internationale » organisé par Bernard Golse et Marie Rose Moro.

10 mai : Élisabeth Maillet et Mylone Rouanne, membres associés, assistent à la conférence d'Hélène Charbonnier (Racines coréennes) et Soon-Nam Mabilie, psychanalyste, sur « Adoption et image du corps » au Centre de formation et de recherche sur l'adoption et la filiation de l'EphEP.

11 mai : Marie-José Chaury, directrice, présente à la CNAF le bilan intermédiaire d'EFA du contrat partenarial 2014-2017.

23 mai : Nathalie Parent, présidente, participe au séminaire de l'AFA.

24 mai : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la journée des correspondants du CNAOP et à la présentation du protocole d'accueil et d'accompagnement dans les maternités des femmes accouchant sous le secret.

Juin 2016

22 juin : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

25-26 juin : Nathalie Parent, présidente, participe à l'assemblée générale de l'UNAF à Colmar.

Août 2016

31 août : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Léonor Sauvage, conseillère chargée de la protection de l'enfance, et Marie Derain, en mission d'appui pour les droits de l'enfant, au ministère des familles.

31 août : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent la présidente de l'APAER, Marie Garidou, et le président du MASF, Marc Lasserre, à propos de la fusion AFA/GIPED.

31 août : Nathalie Parent, présidente, participe au rassemblement des forces vives de l'engagement au palais de l'Élysée.

Septembre 2016

1^{er} septembre : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin, vice-présidente, et Marie-José Chaury, directrice, rencontrent Sandrine Miclon-Hautbois, cheffe de bureau de la protection de l'enfance, et Camille Martin, cheffe de mission de la DGCS.

9 septembre : Odile Baubin, vice-présidente, participe au colloque ANECAMPS-SAF France et Vivre avec le SAF sur le thème « Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale, des handicaps inévitables ».

27 septembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre Marie-Andrée Blanc, présidente de l'UNAF.

28 septembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Joëlle Voisin, présidente de l'AFA, et Béatrice Biondi, directrice générale, à propos de la fusion AFA/GIPED.

28 septembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre Éric Straumann, député du Haut-Rhin, à propos de la fusion AFA/GIPED.

Octobre 2016

3-5 octobre : Nathalie Parent, présidente, participe à la conférence internationale de la prise en charge de remplacement au Service social international (SSI) à Genève.

5 octobre : Odile Baubin, vice-présidente, participe à la réunion de concertation entre EFA, l'APAER et le MASF, à propos de la fusion AFA/GIPED.

7 octobre : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin, vice-présidente, et Marie-Hélène Theurkauff, membre associé, rencontrent le ministère des familles et celui des Affaires étrangères, à propos de la fusion AFA/GIPED.

7 octobre : Geneviève Miral, membre associé, intervient sur le thème « La parentalité adoptive : une occasion de déconstruire les grands mythes éducatifs » dans le cadre de la semaine de la parentalité organisée par la CAF de l'Eure.

11 octobre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Yves Nicolin, député de Loire et ancien président de l'AFA, à propos de la fusion AFA/GIPED.

11 octobre : Odile Baubin, vice-présidente, et Marie-José Chaury, directrice, rencontrent la présidente de la FFOAA, Madame Riot, pour évaluer le besoin de formation des administrateurs des OAA de la fédération.

15 octobre : Audyl de Courcelles, membre associé, anime une session de sensibilisation/formation « Après l'arrivée de l'enfant : comment accompagner les familles ? » lors de la journée interdélegation de l'OAA Les amis des enfants du Monde.

28 octobre : Geneviève Miral, membre associé, intervient à la journée d'étude « Regards croisés sur la protection de l'enfance » organisée à l'occasion des 70 ans de l'ADEPAPE Vendée.

Novembre 2016

3 novembre : Odile Baubin, vice-présidente, rencontre Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État chargé de la réforme de l'État, à propos de la fusion AFA/GIPED.

8 novembre : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin, vice-présidente, et Marie-Hélène Theurkauff, membre associé, participent au colloque de la MAI.

8 novembre : Bertrand Morin, membre associé, participe au colloque « Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance : de la parole aux actes ! » organisé par SOS Villages d'enfants.

10 novembre : Nathalie Parent, présidente, intervient à la journée de formation Adoption de l'École nationale de magistrature.

15 novembre : Nathalie Parent, présidente, Odile Baubin, vice-présidente, et Mathilde Chedru, membre associé, participent à la journée de réflexion et d'échanges « L'accouchement dans l'anonymat et l'adoption, un nécessaire changement de regard » organisée par la Famille adoptive française.

23 novembre : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

24 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, participent à la réunion sur le projet de regroupement GIPED-AFA avec Léonor Sauvage, conseillère chargée de la protection de l'enfance, et Karine Manach, conseillère aux affaires consulaires et juridiques au ministère des familles.

24 novembre : Nathalie Parent, présidente, participe, à l'UNAF, à la réunion des mouvements familiaux impliqués dans les domaines de la petite enfance.

Décembre 2016

2 décembre : plusieurs membres d'EFA participent au colloque Enfance & Psy « de la dépendance à l'autonomie : la théorie de l'attachement ».

2-3 décembre : Anne Marie, Dussol, administratrice, anime un atelier « Familles adoptives et adolescents adoptés » lors du congrès de la Société française pour la santé des adolescents « Des familles et des ados » organisé par l'Adosphère de Dijon.

10 décembre : Nathalie Parent, présidente, assiste à la remise de la médaille française au palais de l'Élysée.

12 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Madame Soudoplatoff, préfiguratrice du rapprochement AFA/GIPED.

12 décembre : Nathalie Parent, présidente, participe à l'installation du Conseil national de la protection de l'enfance.

13 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Yves Censi, député de l'Aveyron.

13 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, rencontrent Gilbert Potier, directeur de Médecins de Monde, à propos de l'avenir Médecins du Monde adoption.

15 décembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la première réunion du groupe de travail du CNAOP sur le relevé trimestriel relatif aux accouchements sous le secret.

Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales

Janvier 2016

- 30 janvier : Geneviève Miral à EFA 59 « L'adolescence de l'enfant adopté »
- 31 janvier : Karine Nivelais à EFA 79 « Les enfants adoptables en France »
- 31 janvier : Janice Peyré à EFA 34 « Ados adoptés : des ados comme les autres »

Février 2016

- 7 février : Odile Baubin à EFA 53 « Les particularités médicales des enfants »
- 27-28 février : Blandine Hamon et Mireille Châtelard à EFA 72, ateliers sur la parentalité adoptive
- 28 février : Geneviève Miral à EFA 13 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

Mars 2016

- 5 mars : Odile Baubin à EFA 41 « La santé »
- 12 mars : Nathalie Parent à EFA 07-26 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 12 mars : Hélène Kahn et Janice Peyré à EFA 32 « Les thématiques liées à l'adoption d'aujourd'hui »
- 12 mars : Françoise Toletti à EFA 54-55 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »
- 12 mars : Claire Tridon à EFA 35 « La scolarité des enfants adoptés »
- 13 mars : Véronique Stéphan à EFA 45 « La scolarité »
- 18 mars : Claire Tridon à EFA 67 « La scolarité »
- 27-28 mars : Blandine Hamon et Mireille Châtelard à EFA 72, ateliers sur la parentalité adoptive

Avril 2016

- 1^{er} avril : Janice Peyré à EFA 09 « Facebook et les origines »
- 3 avril : Nathalie Parent à EFA 92 « Photographie de l'adoption aujourd'hui »
- 3 avril : Françoise Toletti à EFA 25-70-90 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »
- 23 avril : Françoise Toletti et Anne-Marie Dussol à EFA 76, atelier « Mieux comprendre son enfant »
- 29 avril : Nathalie Parent à EFA 43 « Photographie de l'adoption en avril 2016 »
- 30 avril : Nathalie Parent à EFA 63 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

Mai 2016

- 20 mai : Geneviève Miral à EFA 75 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 27 mai : Karine Nivelais à EFA 38 « Les enfants à besoins spécifiques »
- 28 mai : Karine Nivelais à EFA 73 « Les enfants adoptables en France »

Juin 2016

- 3 juin : Mathilde Chedru et Éric Losego à EFA 69 « Les origines »
- 4 juin : Odile Baubin à EFA 28 « Le syndrome d'alcoolisation fœtale »

Septembre 2016

- 16 septembre : Odile Baubin à EFA 29 « Les enfants à besoins spécifiques »
- 29 septembre : Janice Peyré à EFA 75 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux »

Octobre 2016

- 8 octobre : Françoise Toletti à EFA 73 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »
- 9 octobre : Christophe Chesneau à EFA 86 « Les origines »
- 13 octobre : Odile Baubin à EFA 75 « ERF et les enfants à besoins spécifiques »
- 14 octobre : Nathalie Parent à EFA 68 « Photographie de l'adoption en octobre 2016 »
- 15 octobre : Pascale Salvage à EFA 04 « Adoption plénière - adoption simple »
- 16 octobre : Nathalie Parent à EFA 25-70-90 « Photographie de l'adoption en octobre 2016 »
- 21 octobre : Frédéric et Ève Faillon à EFA 71 « Les origines »

Novembre 2016

- 4 novembre : Odile Baubin à EFA 42 « Orienter son projet vers un enfant différent »
- 26 novembre : Françoise Toletti à EFA 73 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »
- 26 novembre : Françoise Monceaux à EFA 37 « La santé des enfants adoptés »

Décembre 2016

- 2 décembre : Geneviève Miral à EFA 78 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 2 décembre : Mathilde Chedru à EFA 95 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux »
- 9 décembre : Marie-Hélène Delorme et Véronique Stéphan à EFA 94 « La scolarité »

Interventions dans les médias

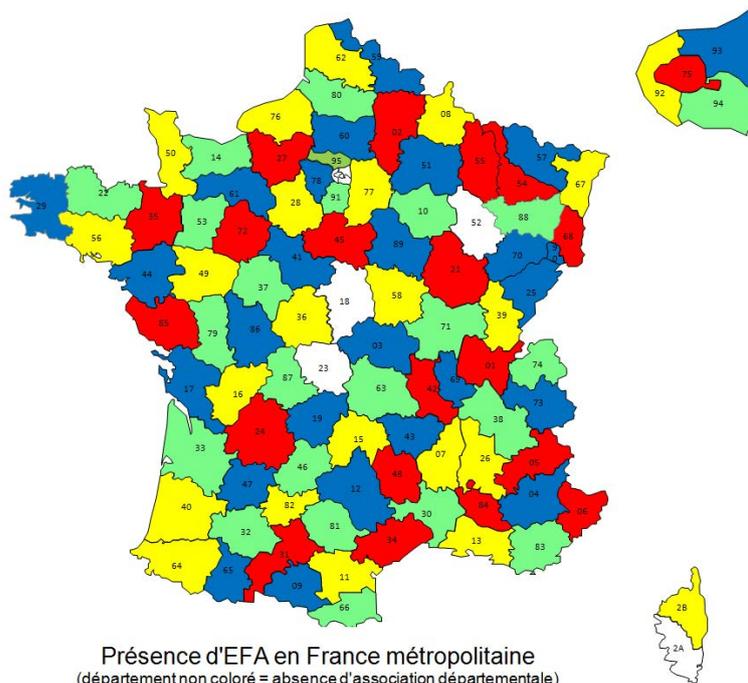
Média	Date	Thème
Le Figaro	26 janvier	Adoption internationale
RFI	27 janvier	Nathalie Parent répond à des questions sur la baisse des chiffres de l'adoption internationale et le changement de profil des enfants
France 5	16 février	Les Maternelles
LCI	24 février	C'est l'Actu - « Adoption : de plus en plus compliqué »
Le Monde	1 ^{er} mars	« Les échecs d'adoption, un tabou douloureux »
Marie Claire	Mai	« Les illusions perdues des homosexuels »
AFP	8 juillet	« Adoption : évoquée depuis plusieurs années, la réforme des agréments se fait attendre » avec une interview de Nathalie Parent. La dépêche a été assez largement reprise (L'Express, Libération, France Soir...)
La Croix	16 septembre	« L'adoption internationale en péril, selon les associations » article reprenant la Lettre ouverte avec une interview de Nathalie Parent
RTL Soir	19 septembre	Interview de Nathalie Parent par Marc-Olivier Fogiel
France Inter	22 septembre	Journal de 13 h 00 (minutes 7' à 8'35) - Projet de fusion AFA/GIPED avec une interview de Nathalie Parent
AFP	2 octobre	« Adoptions à l'étranger : un projet de réorganisation inquiète les familles ». La dépêche a été largement reprise (Le Point, Libération, France Soir...).
Le Figaro	2 octobre	« Adoption : risque d'annulation pour plus de 5 000 dossiers »
L'Obs	4 octobre	« Adoption d'enfants : une réforme menace 5 300 dossiers »
La Croix	4 octobre	« Un projet de réforme menace l'adoption internationale »
Europe 1	4 octobre	« Un projet de réforme menace l'adoption internationale » avec une interview de Nathalie Parent
La Croix	12 octobre	« Adoptions internationales : une réforme différée » avec une interview de Nathalie Parent
Gynger	Octobre	« L'autre info sur la famille, l'enfance et l'éducation » : un article « Fin de l'ORCAN : mauvais signal pour l'adoption nationale » avec l'interview de Nathalie Parent par Gaëlle Guernalec Levy, journaliste, fondatrice du site
Revue Énergie Familles	Octobre	Article sur la lettre ouverte adressée au président de la République par EFA, le MASF et l'APAER l'Udaf de la Drôme
Libération	7 décembre	« Les enfants adoptés à l'étranger sont moins nombreux depuis dix ans », avec une interview de Nathalie Parent
France Culture	21 décembre	Émission « Du grain à moudre », présentée par Mélanie Chalandon sur le thème « Vers la fin des adoptions à l'étranger ? » avec Béatrice Biondi, Nigel Cantwell, Yves Denéchère et Nathalie Parent

LES ACTIVITÉS DU RÉSEAU ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION EN 2016



1 - LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Enfance & Familles d'Adoption est présent dans **93 départements en France métropolitaine et en outre-mer par l'intermédiaire de 88 associations départementales** actives et affiliées à la fédération nationale. Cinq associations se sont constituées en associations interdépartementales (EFA 07-26, EFA 25-70-90, EFA 40-64, EFA 54-55). Ce réseau couvre pratiquement l'ensemble du territoire national (carte ci-dessous). Pour l'outre-mer, il faut rajouter La Réunion et son antenne de Mayotte.



Les associations sont animées par des parents adoptifs et des adoptés majeurs, qui ont une expérience des démarches d'adoption et des questions qui se posent après l'arrivée de l'enfant, ainsi qu'un certain recul par rapport à l'adoption. Environ **1 000 bénévoles** prennent une part active dans les associations départementales, organisent et gèrent les multiples activités qui y sont proposées, participent aux réunions institutionnelles locales.

En 2016, 6 451 familles ont adhéré à EFA. Elles représentent environ **15 000 adultes et plus de 7 000 enfants**. En un peu plus de 60 ans d'existence, EFA a vu arriver **près de 200 000 enfants adoptés par les familles adhérentes**.

Le mouvement de baisse, enclenché depuis dix ans, semble se ralentir. Le nombre d'adhésions a diminué de 5 % par rapport à 2015 mais cette baisse constitue le plus faible recul depuis cinq ans. Ce chiffre cache de vraies disparités : 26 associations (soit 30 %) progressent dans leur nombre d'adhérents, 44 (soit 50 %) perdent plus que la moyenne nationale.

En 11 ans, depuis le chiffre maximum d'adhérents obtenus (10 912 en 2006), EFA a perdu 41 % de ses adhérents, or le nombre de familles adoptantes et d'adoptés majeurs n'a jamais été aussi élevé en France. On aurait donc pu s'attendre à une progression inverse. Comment expliquer ce phénomène ? Un certain nombre d'associations départementales, réussissent, grâce à un panel d'activités variées et adaptées et à une relance ciblée des cotisations auprès de leurs adhérents, à maintenir une progression des adhésions. Là réside sans doute la clef du succès : adapter ses activités aux besoins des adhérents pour les fidéliser et relancer les sympathisants qui ne sont pas encore membres. La tendance actuelle du sympathisant « consommateur » sans contrepartie doit être combattue : il ne peut y avoir une continuité de l'action d'EFA dans son ensemble sans contrepartie financière, c'est-à-dire le versement d'une cotisation par tous ses sympathisants.

La suite de ce rapport a été construite en grande partie grâce aux associations départementales. 79 d'entre elles, soit 90 % du mouvement (en hausse de 25 % par rapport à 2015), ont transmis à la fédération les informations concernant leurs activités. Les chiffres cités ci-après sont tirés de ces remontées d'information. Certaines associations ont accepté d'illustrer ce rapport en apportant leurs témoignages sur leurs activités. Qu'elles en soient toutes ici remerciées.

2 - REPRÉSENTER ET INTERVENIR

ASSOCIATIONS FAMILIALES

EFA adhère à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) dans la catégorie des mouvements familiaux spécifiques. À ce titre, chaque association départementale fait partie de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de son département. Plusieurs associations EFA ont leur siège à l'UDAF, voire y tiennent des permanences ou y organisent des activités. Par ailleurs, les UDAF peuvent faire appel à EFA pour représenter les familles dans des instances comme les Conseils de famille des pupilles de l'État et les Commissions d'agrément. Enfin, certains administrateurs sont également administrateurs de l'UDAF renforçant ainsi encore un peu plus les liens étroits entre les deux mouvements.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Les associations départementales sont en lien avec les travailleurs sociaux, le corps médical, la justice et les institutions départementales. Elles entretiennent également des contacts avec d'autres acteurs de l'adoption dans le département comme les OAA, les associations d'adoptés et les associations par pays d'origine.

Les associations ont participé à plus de 500 réunions institutionnelles dans l'année, hors Conseils de famille et Commissions d'agrément. Plus de la moitié d'entre elles participent au moins une fois dans l'année à une rencontre avec le conseil départemental ou l'UDAF.

Certaines sont en contact avec la CAF ou les COCA.

Les associations départementales peuvent être amenées à intervenir en partenariat avec les services Adoption des départements. Ainsi, des représentants EFA participent, voire coaniment, les réunions d'information des postulants à l'agrément. Seulement 16 % des associations départementales sont engagées dans ce partenariat ; elles ont participé à 95 réunions d'information. EFA se fait ainsi connaître des postulants, promeut ses actions et espère maintenir les contacts et susciter les adhésions au mouvement.

Témoignage d'EFA Val-d'Oise

Depuis 2002, EFA Val-d'Oise coanime la réunion d'information obligatoire, préalable à toute démarche de demande d'agrément. Initialement, celle-ci avait pour objectif principal d'informer les candidats sur le cadre légal de l'adoption et le contenu de la procédure. Conformément aux préconisations des textes législatifs, et compte tenu des bonnes relations entretenues avec le service Accueil et Adoptions de la direction de l'enfance, lorsque celui-ci a mis en place une réflexion visant à définir le contenu de modules d'information renforcés, la cheffe de service a souhaité associer notre association. Ainsi, les spécificités de la parentalité adoptive, les particularités médicales et psychologiques, la parole des enfants et des parents sont autant de thèmes désormais abordés.

D'une durée de deux heures (un tiers du temps total de la réunion), notre intervention présente notre mouvement, ses objectifs et les temps que nous mettons à disposition des familles de notre département à chaque stade de leur projet, nous visionnons ensuite quelques séquences d'un film de témoignages de parents du Val-d'Oise, ayant adopté en France ou à l'étranger. Ce film nous permet d'aborder différents thèmes comme les limites (un enfant de quel âge, de quelles origines, avec quelle histoire et quelles particularités), la rencontre, les premières semaines de vie commune, le regard des autres, et ainsi de permettre des échanges en suscitant des questions et des réactions.

Programmée environ toutes les six semaines (sauf juillet et août), cette participation apporte un regard complémentaire aux interventions des autres intervenants (responsable administratif, éducatrice spécialisée, psychologue et médecin) pour initier une réflexion des participants (30 à 50 personnes par module) sur la base de la réalité de ce qu'est l'adoption nationale et internationale. Ainsi, toutes les familles faisant une demande d'agrément connaissent notre association et peuvent plus facilement nous rejoindre si elles le souhaitent.

Un autre partenariat est engagé avec les Maisons de l'adoption, dans les départements où ce type de structure existe.

Le rapport Colombani de mars 2008 avait dressé un état des lieux de l'organisation de l'adoption en France et constatait que les postulants souffraient d'un manque notoire d'informations et d'une insuffisante préparation à l'accueil des enfants. L'absence de lieux fédérateurs pour une approche globale de l'adoption, notamment au travers de l'insuffisante valorisation des acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine, était soulignée.

La Maison de l'adoption est avant tout un lieu d'accueil et d'information animé dans le cadre d'un partenariat entre le département et les associations impliquées, dont EFA. Les parents peuvent trouver dans ce lieu les ressources qui les aideront à construire leur projet, un cadre pour leurs éventuelles démarches à l'étranger et des réponses relatives à leur vie de parents adoptifs, tout au long de l'éducation des enfants.

Témoignage d'EFA Nord

L'adoption fait partie intégrante des missions de protection de l'enfance dévolues au département. La Maison de l'adoption concentre son activité autour de trois missions principales : la préparation à la parentalité adoptive, l'accompagnement des parents adoptifs et des enfants adoptés et l'animation d'un réseau de professionnels et d'associations sensibilisés à la filiation adoptive. Elle est un lieu d'accueil et d'accompagnement.

Trois associations du collectif de la Maison de l'adoption (La Voix des Adoptés, Pétales France et EFA Nord) proposent au sein de la Maison de l'adoption des ateliers, des entretiens, des groupes de parole destinés aux candidats à l'adoption, aux parents adoptifs et aux adoptés. Différentes activités ont été proposées cette année :

- une conférence « Traumatismes et adoption : les répercussions sur l'enfant et sur la dynamique familiale » ;
- 10 temps de rencontre ou groupes de parole destinés aux personnes agréées et aux parents adoptifs ;
- 6 journées d'atelier « Adopter un enfant déjà grand ou en fratrie ». 31 personnes ont assisté à ces ateliers organisés en deux séances de trois heures, et animés par une psychologue et un parent adhérent à EFA 59 ;
- 9 réunions post-agrément, ayant pour objectif de délivrer une information sur les réalités de l'adoption nationale et internationale aux personnes récemment agréées. Elles ont lieu un jeudi par mois et ont réuni 133 personnes ;
- 6 groupes de parole organisés par EFA Nord, animés par une psychologue-psychothérapeute, ouverts à 10 ou 12 parents d'enfants de plus de 4 ou 5 ans.

Témoignage d'EFA Rhône

La Maison de l'adoption du Rhône et aujourd'hui de la Métropole a été créée en 2012. Ses activités sont :

- l'accueil régulier d'étudiants en travail de recherche sur l'adoption et la contribution aux réflexions des centres de formation de travailleurs sociaux et éducateurs. Des groupes de travail thématiques sont organisés par les membres du comité de coopération de la Maison de l'adoption, comme celui sur les origines qui a abouti à une conférence « Entre ici et là-bas : la construction identitaire de l'enfant adopté » avec la participation de Sandrine Dekens, psychologue du service Enfants en recherche de famille d'EFA ;
- l'atelier rencontre enfants-adultes « Amusiquons-nous » piloté par La Voix des Adoptés et EFA 69. En 2016, 67 enfants ont été accueillis et 195 adultes (85 parents adoptifs, 58 postulants, 32 adultes adoptés et 20 étudiants) ;
- les réunions d'information pour postulants ; présence tournante des associations dont EFA 69 ;
- les groupes de parole pour les parents et pour les postulants, organisés par EFA 69 et La Voix des Adoptés ;
- les réunions et formations effectuées par les associations et le service Adoption du conseil départemental (accueil d'une formation effectuée par la fédération EFA).

CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ÉTAT ET COMMISSION D'AGRÉMENT

Le préfet nomme deux membres du Conseil de famille des pupilles de l'État parmi trois personnes proposées par les associations départementales. Puis étant nommés au titre des associations familiales, ils peuvent être nommés par le président du Conseil départemental membres des commissions d'agrément.

Des membres d'EFA siègent dans les Conseils de famille des pupilles de l'État et dans les commissions d'agrément. 73 associations départementales ont fait connaître la nomination de leurs membres dans les Conseils de famille des départements concernés et dans les 2/3 des Commissions d'agrément. Sans être représentants d'EFA, mais porteurs de sa philosophie, ils ont ainsi participé à **737 séances de Conseil de famille** et à **524 réunions de commissions d'agrément**.

Ces fonctions sont particulièrement chronophages : si les réunions peuvent être prises sur le temps de travail dans le cadre du congé de représentation (neuf journées par an), elles ne sont souvent pas rémunérées dans le secteur privé. Ce congé est souvent insuffisant pour siéger dans les deux instances. C'est donc sur leurs congés ou RTT que les membres d'EFA doivent prendre le temps supplémentaire nécessaire, notamment pour consulter les dossiers et préparer correctement leurs prises de décision. À cela s'ajoutent parfois des distances importantes pour se rendre au service de l'ASE, ce qui explique le faible taux de consultation des dossiers. Néanmoins, les membres d'EFA sont parmi ceux qui remplissent le mieux cette obligation préalable aux réunions. En dehors de la disponibilité qu'elles demandent, ces fonctions font peser une **responsabilité importante** sur ceux qui les acceptent.

Dans les commissions d'agrément, il est parfois difficile de faire la part entre les dires et les capacités des postulants mais aussi d'avec les projections des rédacteurs des rapports. Or avec la raréfaction de l'adoption et les parcours difficiles des enfants, il paraît difficile de préconiser l'agrément pour des futurs parents non préparés.

On ne peut pas encore sentir les effets de la loi du 14 mars 2016, cependant on peut affirmer que, dans la plupart des Conseils de famille, le « projet de vie » rendu obligatoire lorsqu'un projet d'adoption n'est pas réalisable ne sera pas véritablement une révolution : on y faisait déjà des **projets d'avenir** afin de donner aux jeunes sortant du statut de pupille de l'État à la majorité toute chance de poursuivre leurs études ou de s'insérer dans la vie active en les responsabilisant. En revanche, il faut s'attendre à avoir plus de **bilans d'adoptabilité**, ce qui devrait permettre de proposer à l'adoption des enfants différents tout en sachant qu'aucun service de recherche de parents (hormis le service ERF d'EFA) n'est encore mis en place.

Ces missions complexes qui demandent en outre une connaissance fine d'une réglementation compliquée ne sont jamais prises à la légère comme en témoignent les formations et la journée annuelle de rencontre, et tous s'en acquittent avec intérêt toujours, passion souvent.

3 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

Les associations départementales accueillent les familles adoptives, les adoptés majeurs, les postulants à l'adoption et toutes les personnes qui s'intéressent à l'adoption et à l'enfance privée de famille. Elles sont un lieu de partage, d'échange et d'accompagnement des parents adoptifs et des adoptés. Elles reçoivent les postulants à l'adoption, les informent sur la situation de l'adoption dans leur département, les aident à clarifier leur projet et à gérer l'attente. Elles mettent les familles en relation.

Les activités proposées sont variées et propres à chaque association : rencontres familiales ou récréatives, conférences, réunions, rencontres individuelles, groupes de parole, tant pour les familles adoptives que pour les postulants.

Les paragraphes suivants décrivent une sélection d'activités. Vous pouvez retrouver l'intégralité des activités par association sur le site public : <www.adoptionefa.org>, rubrique « Les associations départementales

ACCOMPAGNEMENT DES POSTULANTS

Les postulants à l'adoption représentent environ un tiers des adhérents EFA. Un accueil spécifique leur a toujours été réservé, sous la forme d'accompagnement individuel ou collectif. 450 réunions ont été organisées rassemblant 3 300 postulants sur tout le réseau.

La carte ci-après montre la répartition de l'accompagnement des postulants par les associations.

Depuis quelques années, avec l'allongement des délais, une attention spécifique leur est accordée et de nombreuses activités leur sont proposées, en sus des accueils classiques : ateliers de préparation à la parentalité, groupes d'échanges ou de parole, soirées témoignages, qui permettent notamment de gérer l'attente

et éventuellement d'accompagner le renoncement à ce type de parentalité.

Toutes les activités proposées aident les postulants à mieux cerner leurs limites et affiner leur projet grâce à des échanges avec d'autres postulants ou intervenants. Régulièrement (lors de soirées témoignages par exemple), les réunions associent les OAA.

Pour ceux qui cherchent un approfondissement de leur réflexion, des stages sont proposés par EFA Côte-d'Or, des parcours ou des journées de sensibilisation sont organisés par EFA Isère et EFA Loire-Atlantique, un parcours d'accompagnement à la parentalité a été élaboré par EFA Bouches-du-Rhône...



Accueil individuel ou collectif des postulants à l'adoption
pour les associations départementales ayant répondu à l'enquête 2016

Quelques exemples d'actions en direction des postulants à l'adoption

Stage de réflexion pré-adoption - EFA Côte-d'Or

Le stage de réflexion pré-adoption est une opération nationale qui a été proposée deux fois à Dijon cette année. Il fait partie des dispositifs d'accompagnement des candidats à l'adoption mis en place par les associations départementales EFA. Il vise plus particulièrement des candidats en début de démarche (avant ou pendant la démarche d'agrément). Il se caractérise par sa durée - deux journées intenses - et par son animation mêlant des bénévoles EFA et des professionnels (médecin et psychologue clinicienne). Le but est de faire progresser les stagiaires dans leur réflexion, en les faisant participer grâce à des techniques d'animation variées et en limitant les apports théoriques.

Les candidats peuvent ainsi acquérir des clés d'analyse et des outils pour :

- explorer leurs motivations profondes et les éléments de leur histoire personnelle,
- aborder le projet depuis la place de l'enfant,
- mieux comprendre les enjeux d'une adoption,
- esquisser les contours de leur projet (potentiel, limites),
- connaître les réalités de l'adoption aujourd'hui.

Au final, il s'agit de permettre aux candidats d'être acteurs de leur démarche, en connaissant mieux le contexte actuel de l'adoption et leurs propres possibilités. Pour certains, cette clarification pourra aboutir à un abandon du projet d'adoption, pour se tourner vers un autre projet.

Beaucoup de candidats repartent « reboostés » par ce stage : *Oui, je conseillerais ce stage, particulièrement pour ceux qui sont au démarrage des démarches. C'est un booster, on gagne beaucoup de temps en rencontrant une diversité telle qu'il y avait ce week-end. Ils apprécient les méthodes d'animation : Merci pour vos apports théoriques, pour votre implication et votre bienveillance. J'ai rarement participé à un moment aussi riche en émotions et en apports techniques. J'ai eu l'impression d'être dans un petit cocon tout le week-end et j'ai pu cheminer dans une ambiance chaleureuse et stimulante.*

Et pour finir : *Je pense que cette formation devrait être obligatoire pour toute personne voulant adopter.*



Parcours de sensibilisation à la parentalité adoptive - EFA Isère

Depuis 2014, EFA Isère propose un parcours de sensibilisation à la parentalité adoptive. Cette formation est à destination des postulants ayant leur agrément, en Isère ou d'autres départements. EFA propose de les accompagner et de les former sur une période de cinq à six mois pour les sensibiliser aux spécificités de la parentalité adoptive et les aider à mieux définir les limites de leur projet et à mieux se projeter dans leur rôle parental.

Cet accompagnement propose un espace d'informations et de formation à la parentalité adoptive, ainsi qu'un espace de parole et d'échange. Il consiste en 27 heures de face-à-face répartis en cinq séances. Ce temps de cheminement est cadré et accompagné d'une part par un binôme de bénévoles formés à l'accompagnement à la parentalité adoptive, dans une perspective d'écoute et de soutien, dépourvue de toute mission de jugement vis-à-vis des capacités des postulants à être agréés, d'autre part par une psychologue spécialisée dans l'adoption et intervenant dans les groupes de paroles d'EFA Isère depuis plus de 12 ans.

Les bénévoles d'EFA ont été formés successivement par Blandine Hamon et Anne-Marie Crine. Ce parcours s'appuie fortement sur leurs outils.

Chaque groupe est composé de 10 à 12 participants. Depuis 2014, quatre sessions ont eu lieu, la quatrième venant de se clore. Nous avons ainsi accompagné 47 personnes depuis le début. La grande majorité des retours que nous avons eu sont positifs, ce qui nous encourage à poursuivre notre action.

Le parcours a été labellisé par la fédération EFA en février 2014 permettant ainsi aux participants de bénéficier d'une attestation de formation à la fin de la session.

Une participation financière est demandée à chaque participant pour couvrir les frais de location de salles et de déplacements des bénévoles. Une subvention nous a été accordée par le REAAP38 (Réseau d'écoute d'aide et d'accompagnement à la parentalité) dès la première session, et est régulièrement renouvelée depuis.

Cette formation est également recommandée par le service Adoption du département de l'Isère lors des évaluations des postulants.

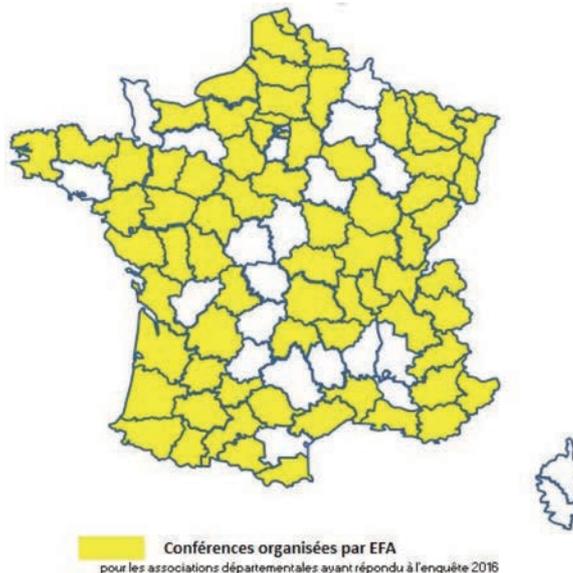
CONFÉRENCES-DÉBATS

Activités classiques par excellence, plus d'une dizaine de conférences par mois sont organisées par l'ensemble des associations départementales. Elles ont permis de réunir un public de plus de 6 000 personnes sur l'année. La carte ci-contre montre la répartition des conférences.

Les thématiques sont nombreuses, en voici quelques exemples :

- « L'estime de soi - destins croisés : une construction entre parents et enfants » à EFA Rhône.
- « Je suis adopté et je vais bien ! » à EFA Haut-Rhin.
- « La normalité adoptive : les clés pour accompagner l'enfant adopté » à EFA Seine-Maritime.
- « La famille adoptive » à EFA Ariège.
- « L'enfant adopté et le jeu » à EFA Charente-Maritime.
- « Faire face au quotidien avec des enfants de 1 à 11 ans » à EFA Vienne.

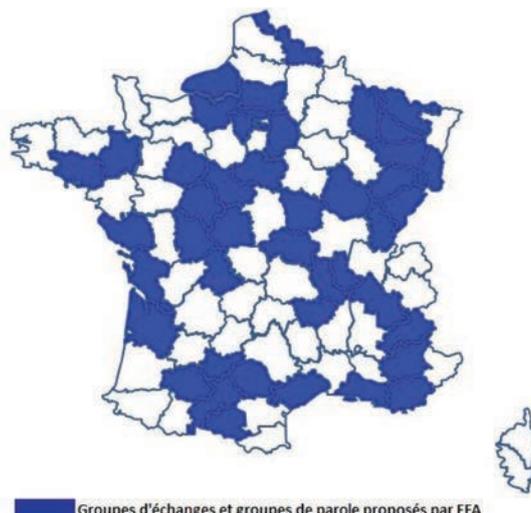
Les intervenants sont issus du mouvement EFA ou viennent de l'extérieur (médecins, auteurs d'ouvrages sur l'adoption, professionnels de l'adoption...). Les conférences peuvent être l'occasion d'engager un partenariat interdépartemental.



GROUPES D'ÉCHANGES ET GROUPES DE PAROLE

Les groupes d'échanges et les groupes de parole se sont réunis près de **450 fois** cette année rassemblant **plus de 3 400 participants**. Ils permettent aux postulants, jeunes parents, parents de pré-adolescents, parents d'adolescents, parents « solos » d'échanger entre pairs pour faire circuler les informations sur les ressources potentielles, d'approfondir leur réflexion, de se positionner dans leur rôle de parents et de prendre du recul, d'analyser leurs pratiques, de (re)prendre confiance en eux, d'être accompagnés dans leurs questionnements sous la supervision de référents, membres actifs d'EFA, et éventuellement d'un psychologue. Ces actions, réalisées éventuellement en collaboration avec une autre association, comme l'École des parents et des éducateurs, sont souvent financées grâce au REAAP.

Cette carte permet d'identifier les départements dans lesquels un ou plusieurs de ces groupes sont actifs.



ATELIERS

Les ateliers sont des sessions d'une ou plusieurs journées sur l'année, souvent suivies par le même groupe de personnes afin de favoriser les échanges. Différentes thématiques sont proposées : ateliers autour de la parentalité adoptive, préparation à l'adoption... Les ateliers sont notamment proposés par l'équipe Accompagnement des familles de la fédération.

Ateliers Accompagnement à la parentalité - EFA Val-de-Marne

Adopter, c'est avant tout devenir parents. C'est par cette évidence qu'est partie l'idée toute simple de proposer à nos adhérents un accompagnement à la parentalité à travers des conférences et des ateliers.

- En novembre 2014, nous avons proposé un atelier pour 30 personnes : « Profiter pleinement de ses enfants tout en travaillant » animé par Anne Peymirat, coach parental. Elle reviendra en mars 2017 pour un nouvel atelier de 30 personnes, « La famille à l'heure digitale, comment gérer les écrans à la maison ? »
- En janvier 2015, une conférence, « Créer des liens avec un enfant adopté », a réuni 62 personnes suivie d'un atelier de 12 personnes le lendemain.
- « Quelle attitude adopter devant les vives émotions de nos enfants ? » avec Cécile Flé, thérapeute énergétique, qui est revenue en janvier 2016 pour une nouvelle conférence « Guérir de l'abandon, un défi ? » qui a réuni 65 personnes, suivie d'un atelier de 12 personnes « Mieux vivre l'attente d'un enfant que nous adoptons ».
- En octobre 2016, Catherine Jamet était l'intervenante sur deux jours, avec une conférence « Comprendre et accompagner les émotions des enfants avec la parentalité positive » qui a réuni 70 personnes, et un atelier de 17 personnes.

Les adhérents ayant participé à cette conférence et à cet atelier ont souhaité renouveler cette formule en 2017, pour voir si les outils communiqués par l'intervenante avaient pu apporter un plus dans le quotidien avec nos enfants. Le conseil d'administration d'EFA 94 étudie la possibilité d'en programmer peut-être de nouveaux.

Ces nouvelles initiatives sont très appréciées par nos adhérents qui semblent de plus en plus préférer les échanges et le travail en atelier. Les intervenantes distillent beaucoup d'outils pratiques ainsi qu'un certain nombre de conseils spécifiques à l'adoption. Les ateliers fonctionnent très bien avec une excellente dynamique

De leur attente à nos premiers pas - EFA Haute-Garonne

Les réunions « De leur attente à nos premiers pas » rassemblent des jeunes parents (enfant arrivé depuis moins de deux ans) et des postulants apparentés pour partager expériences et projections de parents en devenir, avec le regard d'une psychologue professionnelle qui suit le groupe.

Les parents en attente d'aller chercher leurs enfants rencontrent des personnes qui viennent de vivre ce moment, cette rencontre. Ils partagent en toute sérénité et sincérité leurs doutes, leurs questionnements : « Quand dois-je le scolariser ? Qu'est-ce que je mets dans ma valise ? Quand et comment leur faire rencontrer la famille élargie ? Et s'il(s) me rejette(nt) ? »... Ce à quoi les jeunes parents apportent leurs sentiments, leur expérience sur ce moment si particulier. Les jeunes parents, quant à eux, viennent avec leurs questions du moment : « Les repas sont un fiasco ; il est agité à l'école ; il me demande tout le temps (ou refuse) de parler de son histoire ; comment reconnaître une colère d'un mal-être ? Il est agité dès qu'on passe la porte de la maison... ». Les participants partagent leurs points de vue, leurs trucs et astuces sous le regard bienveillant et les retours constructifs du professionnel.

Cette année, 35 personnes ont ainsi pu échanger à l'occasion de quatre rencontres. Ces réunions répondent à un véritable besoin d'échanges, mais également de contact chaleureux entre personnes connaissant la même situation. Elles s'insèrent donc pleinement dans nos actions d'accompagnement vers la parentalité.

Du point de vue de l'association, ces réunions permettent également de maintenir le contact avec les jeunes parents qui ont tendance à s'éloigner d'EFA une fois l'enfant arrivé. La majorité des participants (deux ans de présence en moyenne) se rend ensuite aux groupes d'échanges thématiques pour parents.

ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX ENFANTS

42 activités dédiées spécifiquement aux enfants ont rassemblé 1 200 enfants. Menées dans le même temps que les activités destinées aux parents ou constituant des activités indépendantes, elles entretiennent les liens entre les enfants, renforcent leur motivation à venir aux rencontres et augmentent la fréquentation des activités proposées en rassurant les parents par une « garde » de qualité.

Quelques exemples :

- EFA Haute-Vienne : atelier de lecture avec l'association Lire et faire lire
- EFA Alpes-de-Haute-Provence : galette des Rois
- EFA Ain : arbre de Noël
- EFA Hérault : journée au parc Terraventure
- EFA Cantal : ballet « Casse-noisette »

Après-midi crêpes avec EFA Eure

Des ateliers de scrapbooking et scrapcooking (décoration de gâteaux en pâte à sucre) ont été menés par deux membres chevronnés de notre CA. Pendant que les enfants bricolaient avec l'aide de leurs parents pour les plus petits, réfléchissaient, pétrissaient la pâte à sucre, choisissaient la meilleure couleur de papier, la forme qui leur plaisait, les parents et futurs parents ont pu échanger en toute convivialité.

A : Maman, moi je veux garder mon escargot en sucre pour toute la vie !

M. : D'accord, et ta page de scrapbooking, on va la mettre où ?

A : C'est pour le bureau de Papa !

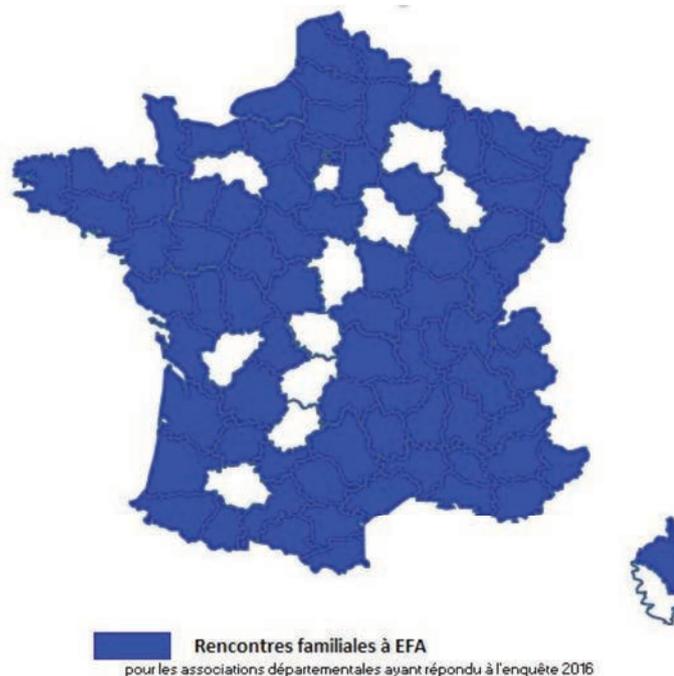


RENCONTRES FAMILIALES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Les rencontres familiales ou récréatives constituent souvent le moment « phare » de chaque association. On s'y retrouve annuellement pour échanger et partager. Toutes les associations en organisent. **161 rencontres** ont eu lieu ; elles ont réuni **7 400 participants**. Les rencontres mêlent les publics (postulants, parents, enfants), favorisent la création des liens et fidélisent les adhérents, le tout de façon informelle et dans une atmosphère conviviale.

Quelques exemples :

- EFA Hautes-Alpes : pique-nique et VTT
- EFA Côte-d'Or : ateliers cuisine pour les enfants pendant que les parents échantent
- EFA Indre : bowling et accrobranche en famille



QUELQUES AUTRES ACTIVITÉS...

Des exemples de manifestations :

- Ateliers d'écriture : EFA Pyrénées-Atlantiques-Landes.
- Des cafés adoption à EFA Ain, EFA Loire, EFA Oise, EFA Saône-et-Loire... Des rencontres autour d'un verre et des échanges en toute liberté et confiance.
- Ciné-débat à EFA Finistère, EFA de Loire-Atlantique, EFA Oise, EFA Vienne, EFA Haute-Vienne.
- Atelier « communication vivante » à EFA Pyrénées-Atlantiques-Landes.
- Ateliers « initiation massage et portage de l'enfant » à EFA Haute-Savoie.
- Des bibliothèques... un peu partout, proposées à des moments spécifiques ou lors de rencontres.

Tables rondes dans le cadre de la semaine des droits de l'enfant - EFA Nièvre

Pour son 30^e anniversaire et à l'occasion de la semaine des droits des enfants, EFA Nièvre, en partenariat avec la ville de Nevers et le collectif citoyen des droits des enfants, a organisé une rencontre pour célébrer toutes les initiatives associatives ou institutionnelles qui contribuent au bon développement des enfants, à leur bien-être, leur santé, leur éducation, leur sécurité affective, leur protection. L'intérêt de l'enfant et son droit à avoir une famille sont deux exigences qui constituent l'essentiel de l'action d'EFA 58.

À cette occasion, un arbre des droits des enfants a été planté dans le parc du Château des Loges. Chaque enfant a pu participer à cette plantation en insérant son prénom dans une bouteille qui a été enfouie au pied de l'arbre. Nous avons choisi un noyer, pour sa longévité et comme symbole des liens d'attachement nécessaires au bon développement de tout enfant comme les deux cerneaux de la noix liés dans la coquille. Ce noyer est un bois précieux tout autant que nos enfants. Nous souhaitons de tout cœur qu'il leur apporte des liens d'amour, de respect, de justice, de tolérance, de créativité et de paix dont chacun a besoin pour exister et forger l'humanité.

Puis, chacun a pu échanger sur les droits des enfants autour de trois tables rondes (parrainage, adoption, évolution de la politique de l'enfance) avec des membres d'EFA 58 et du collectif citoyen des droits des enfants de la Nièvre.

Nous recherchons avec nos partenaires sociaux et institutionnels les solutions les plus adaptées pour construire des projets d'adoption. Face à l'évolution des besoins des enfants, nous nous investissons avec détermination aux côtés des institutions et notamment avec le collectif citoyen des droits des enfants de la Nièvre en faveur de la création d'un réseau de parrainage, soutien à la parentalité et à l'enfance isolée.

Nous prônons aussi la construction d'un projet départemental d'Aide sociale à l'enfance prenant en compte les besoins de sécurité affective et de liens durables des enfants confiés. Aussi nous revendiquons, dans notre action avec le CCDE 58, des avancées dans les pratiques institutionnelles pour garantir encore plus de bienveillance, favoriser l'accès à la santé dans notre département où les moyens de la pédopsychiatrie doivent être impérativement renforcés.



4 - INFORMER ET COMMUNIQUER

Les associations assurent la diffusion de la revue nationale *Accueil*. Mais la plupart d'entre elles diffusent leur journal départemental et gèrent leur propre site Internet, blog ou page Facebook.

JOURNAUX ET LETTRES INFORMATIQUES

Environ la moitié des associations utilisent ce support de communication. Il permet de renforcer la communication et l'information auprès des adhérents avec un bulletin diffusé régulièrement soit par voie postale soit par email.

La lettre informatique complète ou remplace le journal. Elle crée du lien, partage sans délai les informations, promeut les activités de l'association en temps réel.



Chers amis,

Chaque année, EFA réunit tous les responsables départementaux, les trésoriers ainsi que certains membres des Conseils d'administration. Le samedi 26 mai fut LA Journée nationale du mouvement au cours de laquelle les participants se sont rencontrés et ont échangé avec plaisir. Lors de l'atelier de cette année, nous avons abordé le thème : « Comment faire vivre nos associations départementales au quotidien ».

Il ressort de cet échange que pour le dynamisme et la convivialité, l'association doit réunir trois points forts : une bonne communication, un fonctionnement non routinisé et ouvert aux nouvelles idées, un engagement de tous.

EFA92 est la deuxième association départementale avec ses 310 familles adhérentes (après EFA75). Grâce aux 32 familles actives, nous vous proposons tout au long de l'année différentes activités : Gouter autour du monde, Assemblée générale, pique-nique, réunions d'échanges pour les nouveaux adhérents, conférences à thème (Jeunes enfants et adolescents), groupes de paroles pour parents d'ado, permanence téléphonique suivie d'une première rencontre au domicile d'une famille d'accompagnement, notre revue Le Petit Canard. Nous nous efforçons d'offrir l'ensemble de ces activités conviviales et attractives, mais n'oubliez pas qu'EFA92 est VOTRE association.

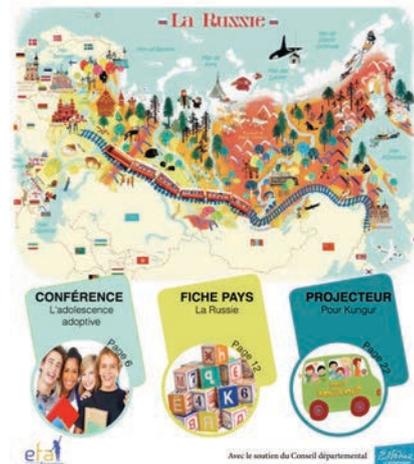
Bien cordialement,

Bernard GAULT
Président d'EFA92

PDF Compressor Pro



PDF Compressor Pro



Bonne lecture !

Carnet rose & bleu

Toute l'équipe envoie ses félicitations aux heureux parents et souhaite la bienvenue aux nouveaux petits Mosellans dont :

Lucas Vincent, né en décembre 2015 en Moselle, et arrivé dans sa famille le 9 mai 2016.

Un petit retour sur EFA57 en ce milieu d'année 2016

➤ **Après-midi témoignages d'adultes adoptés, en partenariat avec Destinées, Fleur Blanche et les EFA de Lorraine, le samedi 28 mai 2016**

Les conférenciers, Céline Girard et Alexandre Trad, ont raconté leurs recherches sur leurs origines respectives, avec des vécus fort différents. La conférence était organisée par l'OAA Destinées, avec la collaboration des associations Hoa Trang Fleur Blanche, EFA54-55, EFA57 et EFA88. Environ 80 personnes y ont assisté.

Sites associés : EFA57 UDAP de Moselle 1 avenue de Hauteceuvre 57009 MITZ-CEDEX 1
EFA57 Mme la Présidente 10, rue de la Chaumie 57420 POVILLE

Le Petit Prince a dit...

EDITO

Bienjour à tous,

Lorsque j'ai posé pour la 1^{ère} fois la porte d'une réunion EFA Oise, il y a quelques années, je ne pensais pas m'y investir autant. De membre associé de l'équipe, car mon encadré munit, à Président de l'Association. L'engagement est venu grâce à l'intérêt porté des actions de EFA pour rendre service et que ces actions...
Pour les adhérents, le but est vraiment de créer du lien, de donner l'occasion d'échanger, de partager sur la filiation adoptive bien sûr, mais aussi sur la parentalité. Rencontrer les mêmes personnes au fil du temps permet également de se faire un réseau en cas de problématiques spécifiques, ou juste d'avancer ensemble : de l'obtention de l'agrément aux enfants qui grandissent. Nous proposons différents types de rencontres pour que chacun puisse y trouver sa place, même si nous sommes parfois amenés à accepter de faire face à notre propre impuissance dans un contexte qui nous dépasse largement : nous pensons particulièrement aux familles dont les enfants sont encore en RDC : aujourd'hui.
Pour la protection de l'enfance, nous avons clairement un rôle à jouer avec les postes de représentants de familles au sein du Conseil de Famille et de la Commission d'agrément. Les personnes qui s'engagent dans ces instances suivent des formations et reçoivent pour toujours appliquer la loi dans l'intérêt des enfants.
Nous rencontrons aussi un niveau national tout ce qui peut se faire dans le département. La filiation est source de proposition pour l'amélioration de la protection de l'enfance : la mobilisation pour le travail de vote de la réforme de l'AFIA a fonctionné. EFA reste favorable à tout projet de réforme de l'adoption qui tienne dans le sens d'une meilleure prise en compte des enfants délaissés, un meilleur accompagnement des familles avant, pendant et après l'adoption, ainsi qu'une aide des adhérents dans la recherche de leur histoire pré-adoptive. EFA a clairement exprimé sa volonté de collaboration dans le projet de réforme AFAC/EPED qui perdure.
Aujourd'hui, je passe la main de la présidence pour que ces actions puissent aller à l'avance. Je remercie toutes les personnes qui se sont investies à la mesure de leur possibilité, leur compétence et leur savoir depuis la création d'EFA. Je vous offre un moment de l'association et vous remercie d'être si nombreux dans nos réunions mensuelles. Je remercie tous

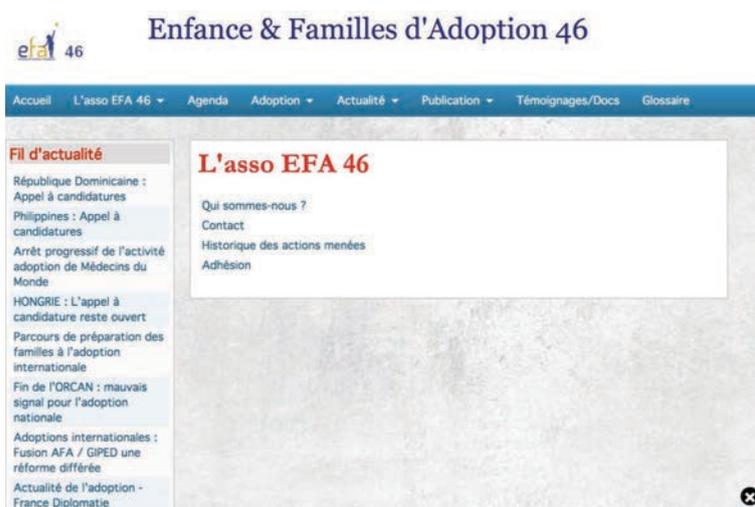
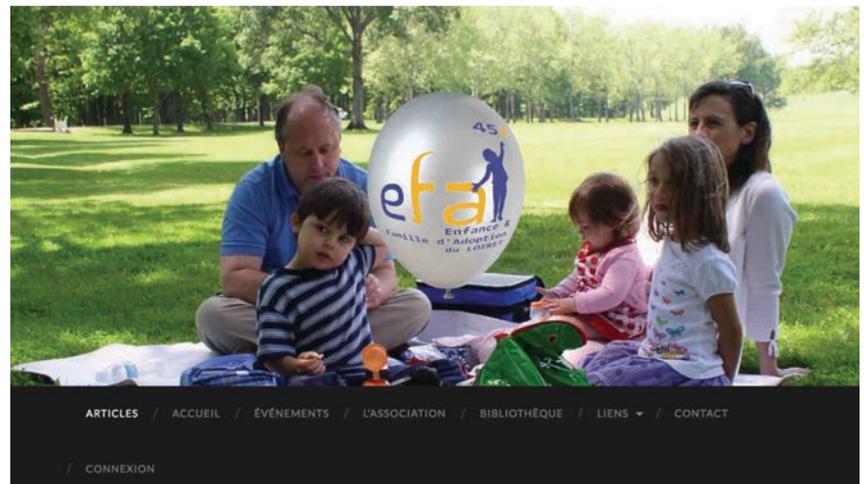
SITES INTERNET

77 % des associations départementales ont créé un site Internet, un blog ou une page Facebook.

Tous ces sites sont accessibles depuis la page du site national consacrée aux associations départementales : <http://www.adoptionefa.org/les-federation-departmental>

Parmi les nouveaux sites, blogs et pages Facebook :

- EFA Aveyron : <https://fr-fr.facebook.com/EFA-12-Enfance-Familles-dadoption-Aveyron-1158626864181720/>
- <http://efa257090.blog.free.fr/>
- EFA Eure-et-Loir : <http://www.efa28.org/index.php/evenements-passes>
- EFA Loiret : <https://www.efa45.org/>
- EFA Lot : <http://efa46.e-monsite.com/pages/l-association-efa-46/>
- EFA Deux-Sèvres : <http://efa79.org/>



Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70

Contact : secretariat.federation@adoptionefa.org

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Organisme de formation professionnelle

www.adoptionefa.org

